

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La question de la main-d'œuvre étrangère en Belgique, par M. G. De Leener. — L'activité économique de la Belgique pour le mois d'avril 1928. — Le crédit à l'outillage artisanal. — Le rendement du plan Dawes. — Statistiques.

LA QUESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE EN BELGIQUE

par Georges DE LEENER,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Premier article.

La position de la question.

A première vue, la Belgique paraît présenter une situation paradoxale au point de vue de la main-d'œuvre. Sa population est considérable, relativement à son territoire, puisqu'elle représente une densité moyenne exceptionnellement élevée, avec 260 habitants par kilomètre carré, alors que la France, par exemple, n'en compte que 71 par kilomètre carré. Cette densité est même si grande, que le sol de la Belgique ne peut suffire à nourrir ses habitants. La plus grande quantité de froment nécessaire pour la fabrication du pain que mangent les Belges doit être importée de pays lointains d'outre-mer. Ces premières considérations pourraient porter à croire que notre pays est surpeuplé et qu'il présente un excès de population dont l'émigration s'imposerait. La situation réelle est cependant tout autre. C'est qu'à la vérité la notion de surpeuplement est essentiellement relative. Tel pays pauvre, ou mal outillé, ou mal organisé, sera surpeuplé avec une densité de population avec laquelle un autre pays plus riche ou jouissant de meilleures institutions serait, au contraire, en mal de main-d'œuvre. Pendant un temps l'Italie a pu paraître surpeuplée au point de fournir chaque année une part importante de l'émigration européenne vers les pays d'outre-mer; aujourd'hui, la situation n'est plus la même; le renouveau économique de l'Italie fournit de l'emploi à nombre de sujets italiens, qui n'ont plus motif à émigrer. Un pays dont la population se nourrit de riz qu'elle cultive sur son propre sol peut présenter une densité de population considérable sans être réellement surpeuplé, tant la culture du riz est

productive, d'une part, et tant elle exige de main-d'œuvre, d'autre part. Dans semblables pays, l'exécution de grands travaux, comme la construction de chemins de fer, ne pourront même souvent se poursuivre, nonobstant l'abondante population, que moyennant recours à de la main-d'œuvre immigrée.

Plus particulièrement pour la Belgique, quelles sont donc les circonstances qui expliquent que loin d'être surpeuplée, en dépit de sa grande densité de population, elle puisse avoir un besoin quasi incompressible de main-d'œuvre étrangère? Ces circonstances sont multiples. Elles sont de divers ordres. Nous nous arrêterons en premier lieu aux conditions d'emploi de la main-d'œuvre agricole.

Dans son état de nature, le sol belge était pauvre. Il est cependant devenu l'un des plus productifs, avec un rendement de près de 2.500 kilogrammes de blé à l'hectare, contre des rendements de 1.000 à 2.000 kilogrammes et même souvent moins dans la généralité des autres pays. Un tel résultat n'a pu être obtenu que par l'application d'un travail intense et persévérant, grâce auquel le sol a été amélioré et grâce auquel aussi il est entretenu constamment dans les meilleures conditions de rendement. Diverses spéculations agricoles, telles que la culture de la betterave sucrière et surtout la culture maraîchère, notamment en vue de la préparation de conserves, contribuent également à l'occupation d'une nombreuse main-d'œuvre. On notera à ce propos que l'agriculture belge, prairies pâturées, vergers, etc., non compris, occupe environ 42 personnes

par 100 hectares. A titre de comparaison, ajoutons que toute la population rurale du Canada ne représente pas même 20 personnes par 100 hectares de cultures. D'autre part, aux Etats-Unis on ne compte même que 15 personnes de population agricole totale par 100 hectares de terres cultivées.

Une autre circonstance est liée à l'existence en Belgique de certains gîtes minéraux et surtout de ressources houillères fort considérables par rapport à l'étendue du pays. L'exploitation du charbon, particulièrement lorsqu'il se présente dans des conditions qui sont celles de nos gisements, offre de l'emploi à une très nombreuse main-d'œuvre. C'est à telle enseigne que nos charbonnages occupent environ 175.000 ouvriers dans leur état d'exploitation actuel. La mise à fruit du bassin houiller de la Campine permettra d'occuper dans un assez proche délai quelque 25.000 ou 50.000 ouvriers en plus. Ajoutez d'autres industries dérivées de l'extraction des ressources minérales, comme carrières de toutes espèces, briqueteries, etc., et vous comprendrez l'influence considérable des richesses latentes du sous-sol sur le besoin de main-d'œuvre dans un pays comme la Belgique.

L'influence de la situation géographique du pays est non moins importante. Il est placé de la sorte qu'il reçoit à fort bon compte des matières premières étrangères. Des raisons diverses s'opposent souvent à ce qu'elles soient mises en œuvre dans leurs pays d'origine. Elles recherchent une utilisation dans des pays mieux conditionnés pour les traiter. Elles sont expédiées à cette fin vers des pays bien placés pour les recevoir par la voie maritime et dans lesquels elles n'aient pas à subir de longues distances de transport ni des frais élevés pour être rendues à destination. Telle est la Belgique, grâce à la voie maritime de l'Escaut et au grand port d'Anvers. Les mêmes conditions expliquent la facilité de la réexpédition de ces mêmes matières après dégrossissage ou finissage. Les opérations industrielles qui s'y consacrent réclament une main-d'œuvre dont un exemple des plus caractéristiques nous est fourni par les nombreux ouvriers et ouvrières de nos diverses industries textiles.

Notons aussi parmi les circonstances expliquant l'occupation d'une nombreuse main-d'œuvre dans notre pays, sa proximité de tout un ensemble de régions riches et très peuplées dont il occupe presque le centre. La Belgique est située par ce fait au foyer d'une zone d'échanges intenses qui favorisent de toutes manières les activités industrielles et, avec celles-ci, les emplois de main-d'œuvre.

* * *

Quand un pays industriel prospère, l'intensification de sa production croît rapidement. Or, il n'est pas besoin d'insister pour démontrer la prospérité industrielle de la Belgique. Les preuves en sont évidentes de toutes parts. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer son industrie d'aujourd'hui à ce qu'elle était, par exemple, il y a un quart de siècle. Dans tout pays

qui bénéficie de cette situation, la production industrielle s'intensifie à vive allure en vertu d'une loi économique fondamentale. Nous voulons parler de la loi des rendements plus que proportionnels. Celle-ci s'entend du fait qu'une entreprise produisant en un temps donné et moyennant une certaine somme de dépenses une certaine quantité de marchandises en produira une quantité double avec des frais de production beaucoup moins que doublés. Aussi dès que les diverses entreprises industrielles d'un pays prospèrent quelque peu sont-elles déterminées à s'agrandir et à augmenter leur production en embauchant plus de main-d'œuvre.

D'un autre côté, l'exemple d'entreprises prospères est imité. De nouvelles entreprises se créent pour tirer profit de la même source de bénéfices. Leur création est aussi facilitée par l'organisation commerciale qui leur rendra plus aisés à la fois l'approvisionnement de leurs matières premières et l'écoulement de leurs produits fabriqués. De là encore une demande plus intense de main-d'œuvre.

Les recensements industriels de la Belgique nous permettent d'apporter des exemples numériques à l'appui de nos assertions. Prenons d'abord le cas des industries céramiques. De 1910 à 1926, le nombre d'entreprises de ces industries est resté à peu de chose près constant, tandis que le total de leurs ouvriers a passé de 19.700 à 28.400. En 1910, les plus importantes d'entre elles étaient rangées comme suit dans la statistique : une entreprise occupant de 500 à 999 ouvriers et une entreprise occupant de 1.000 à 1.999 ouvriers. Leur classement en 1926 les fait ressortir comme suit : trois entreprises occupant de 500 à 999 ouvriers et deux entreprises occupant de 1.000 à 1.999 ouvriers. Il s'agissait d'entreprises prospères qui ont augmenté leur production en embauchant de plus en plus nombreux nouveaux ouvriers.

Un autre cas est celui des industries verrières. Les chiffres s'y rapportant dégagent l'influence de la prospérité des entreprises existantes sur la multiplication des nouvelles entreprises. En 1910, la Belgique comptait 77 entreprises des industries verrières ; leur nombre est passé à 127 en 1926, soit une augmentation de 50. Dans le même temps, le nombre d'ouvriers employés dans les mêmes industries a augmenté d'environ 11.000, en s'élevant de 24.200 à 35.200. Cette augmentation est, dans l'espèce, d'autant plus intéressante que, comme on sait, les industries verrières, particulièrement la fabrication du verre à vitre, a été mécanisée dans une forte proportion. La machine n'a donc nullement eu pour effet la diminution des effectifs ouvriers, puisque ceux-ci ont, au contraire, beaucoup augmenté. La même remarque peut d'ailleurs s'appliquer à l'ensemble des industries belges. Les progrès mécaniques y ont été très grands de 1910 à 1926. Dans les charbonnages, notamment, c'est à peine si, avant la guerre, l'abatage mécanique de la houille avait commencé à être pratiqué. Par contre, aujourd'hui plus de 80 p. c. de la production totale des charbons est obtenue à l'aide

d'appareils mécaniques. Dans l'entretemps, le nombre d'ouvriers a augmenté de quelque vingt à vingt-cinq mille unités. Les dévastations ennemies subies dans nombre d'industries belges leur ont fourni l'occasion de se reconstituer en mettant à profit les derniers progrès réalisés en matière d'outillage mécanique. Pour cette raison, la mécanisation de nos usines s'est particulièrement améliorée et elle a été accompagnée de l'augmentation générale du nombre des ouvriers industriels.

* * *

A quelles sources l'industrie belge a-t-elle puisé pour accroître ses effectifs ouvriers ? Ceux-ci ont augmenté beaucoup plus que les chiffres de la population totale. Le nombre des habitants de la Belgique a passé de 3.750.000 ouvriers au lendemain de la révolution de 1830, à près de 8 millions. Lors du premier recensement industriel en 1846, le pays comptait 160.000 entreprises d'industries et de métiers, c'est-à-dire 160.000 usines, ateliers, mines, chantiers, etc., où un patron travaillait pour son propre compte, seul ou avec des ouvriers. En 1896, ce nombre avait augmenté de moitié. Pendant ce temps, le nombre d'ouvriers occupés dans ces usines, ateliers, etc., avait passé de 300.000 à 700.000, soit plus du double. Lors du dernier recensement général de l'industrie, c'est-à-dire en 1910, le nombre d'entreprises en activité était passé « grosso modo » à 250.000. Le nombre d'ouvriers atteignait 900.000 en chiffres ronds. Il est encore sensiblement plus grand aujourd'hui. C'est assez dire que les effectifs ouvriers de notre industrie ont augmenté davantage que notre population quant à leur proportion relative. Pareil résultat n'a pu se réaliser que moyennant un déclassement d'une partie de nos populations. Ce déclassement s'est opéré au détriment de la population agricole. D'après le recensement agricole de 1846, sur 100 habitants du pays, il y avait 25 travailleurs agricoles et une moyenne de 97,8 travailleurs agricoles par 100 hectares d'étendue cultivée. Au dernier recensement agricole de 1895, il n'y avait plus que 19 travailleurs agricoles sur 100 habitants du pays et 41 travailleurs agricoles sur 100 hectares d'étendue cultivée.

L'industrie belge a donc attiré la main-d'œuvre rurale. Encore fallait-il pour qu'elle puisse y réussir que l'agriculture ne la lui disputât point. Des changements survenus dans l'exploitation agricole du sol national ont constitué une circonstance favorable à cet égard. L'invasion des blés exotiques et l'avalissement consécutif des prix des céréales en Belgique ont eu pour conséquence une transformation de l'exploitation agricole. La culture du blé a été en grande partie abandonnée. En 1846, 233.452 hectares sont renseignés par le recensement général de l'agriculture comme consacrés à la culture du froment ; leur superficie représentait la sixième partie de l'étendue totale des terres labourables. Aujourd'hui, ce n'est plus que 143.000 hectares environ qui sont employés à la culture du blé. Par contre, les prairies ont considérablement gagné en

étendue ; l'élevage a été dans une large mesure substitué à la culture et une notable partie de la main-d'œuvre nécessaire à celle-ci a été rendue disponible.

Les progrès du machinisme ont été grands dans l'agriculture belge depuis un quart de siècle. Ils ont permis à nos fermiers de se passer plus facilement de main-d'œuvre. L'agriculture s'est donc adaptée au nouvel état de choses. En dépit d'une forte diminution de sa main-d'œuvre, elle a même pu augmenter de beaucoup la valeur de sa production grâce surtout à l'accroissement de ses rendements. Tel le rendement du froment, qui est passé de 1.435 kilogrammes à l'hectare en 1846 à 2.429 kilogrammes en 1926. Autant de circonstances qui expliquent que les exploitations agricoles n'aient pas retenu coûte que coûte la main-d'œuvre rurale en l'empêchant d'aller s'employer dans les travaux industriels.

L'industrie a pu d'autant plus facilement recourir à la main-d'œuvre rurale pour augmenter ses effectifs ouvriers que les conditions des transports ont permis ce changement d'occupation de la population des campagnes sans la contraindre à déplacer son lieu d'habitation. Le très grand resserrement du réseau de nos voies ferrées, complétées de nos nombreuses lignes de chemins de fer vicinaux ou de tramways suburbains, donne toute facilité à des ouvriers habitant la campagne pour se rendre journalièrement à leur lieu de travail dans les usines et ateliers des agglomérations industrielles plus ou moins proches. Les conditions exceptionnelles de bon marché de leur transport ont agi dans le même sens. On connaît l'extrême modicité du prix des voyages que procurent à leurs bénéficiaires les abonnements ouvriers institués depuis 1869, à l'initiative des chemins de fer de l'Etat belge.

Les populations rurales fournissent une grande proportion de main-d'œuvre non qualifiée. Il ne pourrait guère en être autrement là où la formation professionnelle n'a pas eu l'occasion de se poursuivre dès l'adolescence du travailleur. Dans d'autres pays, cette circonstance eut pu constituer une difficulté au recrutement dans les campagnes de main-d'œuvre destinée aux industries et métiers. Cette difficulté ne s'est pas présentée en Belgique ou, tout au moins, n'a-t-elle pas été sensible. L'ensemble des activités déployées dans nos usines, dans nos mines, dans nos ateliers, sur nos chantiers, etc., est, en effet, tel que la main-d'œuvre vraiment qualifiée n'est généralement pas nécessaire. Dans les charbonnages, par exemple, il y a place pour beaucoup de travail de manœuvres. Dans d'autres industries, si même le travail y est quelque peu différent, encore n'implique-t-il très souvent aucune formation professionnelle préalable. Ce fait est la conséquence de la nature des industries qui sont en grande partie consacrées à la production de produits bruts ou à de simples travaux de dégrossissage.

En un mot, le milieu rural a fourni un grand nombre d'ouvriers à nos industries. Celles-ci lui doivent d'avoir réussi à accroître sans trop de peine leurs effectifs de travailleurs.

* * *

Il n'est pas dans les possibilités du système agricole belge de se dépouiller indéfiniment de sa main-d'œuvre pour en laisser les avantages à l'industrie. Malgré la mécanisation des exploitations agricoles et le changement dans leurs spéculations, la diminution de leur main-d'œuvre doit s'arrêter à une limite en dessous de laquelle l'exploitation ne pourrait se maintenir. C'est une première raison pour que les augmentations d'effectifs ouvriers nécessaires dans l'industrie ne soient plus aussi facilement ou même plus du tout assurées par les apports des populations rurales. Il est une deuxième raison dont l'influence se manifesterait sans doute dans les modifications que le prochain recensement de la population en 1930 révélera dans les proportions des diverses catégories d'habitants. De sérieuses présomptions autorisent à croire que la prospérité de l'agriculture belge depuis la guerre a retenu davantage les habitants des campagnes. Ils sont restés attachés à la terre plus que jadis. La perspective des gains supérieurs à obtenir dans les usines a beaucoup perdu de son attrait. Certaines exploitations agricoles s'intensifient et nécessitent plus de main-d'œuvre qu'autrefois.

L'accroissement annuel de la population faiblit. Les excédents des naissances sur les décès vont en diminuant. La population du Royaume n'a augmenté de ce chef dans les dernières années que d'environ 50,000 unités par an. Moins de nouveaux bras s'offrent au travail dans l'industrie. D'autre part, la main-d'œuvre est diminuée de tous les ouvriers allant travailler à l'étranger, sans parler de l'émigration proprement dite.

L'émigration n'a jamais été bien considérable en Belgique en tant qu'émigration maritime vers de lointains pays d'outre-mer. Elle se chiffre bon an mal an par quelques milliers d'émigrants. En 1927, leur nombre a été exactement de 4,130.

Beaucoup plus importantes sont les migrations journalières et saisonnières qui privent la Belgique d'une main-d'œuvre allant s'employer à l'étranger. Dans la région de Courtrai, de nombreuses ouvrières sont attirées par les usines françaises de Roubaix-Tourcoing où elles sont transportées journalièrement en autobus. Des ouvriers du Hainaut se rendent chaque jour travailler dans les usines métallurgiques de Maubeuge et ses environs. Des ouvriers de la Campine sont employés dans une grande usine hollandaise assez proche de la frontière pour qu'ils puissent être transportés chaque jour en automobiles. Puis, il y a les ouvriers belges qui vont travailler en France aux moissons. Il résulte de renseignements officiels que près de 33.000 ouvriers belges ont immigré en France en 1927, dont 10.433 à destination de l'industrie et 22.513 à destination de l'agriculture. Pendant la même année, près de 7.500 ouvriers belges ont, d'autre part, émigré de France, sans doute pour rentrer en Belgique. Ces chiffres ne comprennent évidemment pas les ouvriers qui font chaque jour la navette entre leur lieu d'habitation en Belgique et leur lieu de travail en France. On a produit le chiffre de 30.000 ouvriers pour le nombre d'ouvriers belges se rendant journalièrement de Belgique en France, outre près de 12.000 ouvriers qui s'y rendraient hebdomadairement.

La même institution des abonnements ouvriers à prix réduit, qui facilite à l'intérieur du pays les déplace-

ments journaliers des ouvriers des campagnes vers les usines et chantiers des villes et des régions industrielles, facilite aussi l'occupation de notre main-d'œuvre dans les usines françaises voisines de nos frontières.

En regard de ces possibilités fort étroites de l'augmentation du nombre d'ouvriers disponibles pour l'industrie belge se présentent ses besoins de main-d'œuvre qui vont croissant sans cesse. Un grand besoin de main-d'œuvre a pour cause notamment le développement des charbonnages en Campine. Le nombre d'ouvriers s'y accroît considérablement d'année en année ; il a pour cause encore la difficulté du recrutement dans le pays des ouvriers nécessaires même dans les anciens charbonnages pour maintenir la production ou pour l'augmenter. Les ouvriers préfèrent d'autres industries à celle des mines. On a fait observer à ce propos que depuis l'application générale de la journée de huit heures, les ouvriers n'ont plus l'avantage sur les autres ouvriers d'une plus courte journée de travail. Le rétablissement de l'égalité serait cause que le recrutement du personnel des mines se fait de plus en plus difficilement dans le pays.

Le programme des grands travaux adopté par le gouvernement ne pourra être mis à exécution sans entraîner l'emploi d'une nombreuse main-d'œuvre. Beaucoup d'industries ont pris depuis la guerre une grande extension. Elles ne paraissent pas près d'avoir atteint leur maximum de développement. Dans la mesure de leurs accroissements probables, elles requerront de plus nombreux ouvriers et ouvrières. La pénurie de main-d'œuvre semble devenir un mal endémique. Des chefs d'entreprises estiment qu'il manque actuellement dans le Brabant et dans la province d'Anvers au moins 5 p. c. des effectifs ouvriers industriels ; d'autres vont même jusqu'à estimer que le manquant serait de 10 p. c. Les renseignements numériques n'ont pas été fournis pour les autres provinces où des besoins de main-d'œuvre n'en existent pas moins. Sur la base de 5 p. c. appliquée à l'ensemble de la population ouvrière industrielle belge, c'est donc quelque 50.000 ouvriers qui manqueraient à nos industries. On ne peut espérer que ce déficit sera comblé avant longtemps par l'accroissement de la population, puisque celui-ci n'est aussi que d'environ 50.000 têtes par an, sans distinction de milieu industriel, agricole ou commercial et sans distinction de catégorie sociale et de sexe.

* * *

Les considérations que nous venons de développer dégagent la position de la question de la main-d'œuvre étrangère en Belgique. Son appoint est une nécessité primordiale. S'il manquait à notre industrie, les futurs développements économiques de la Belgique seraient gravement entravés. Le développement de son outillage industriel serait compromis. L'exécution des travaux publics nécessaires à la prospérité nationale serait retardée. La Belgique serait privée de tous les avantages d'une production industrielle de plus en plus intensifiée grâce à l'accroissement du personnel ouvrier de ses usines et de ses fabriques. Ainsi se pose la question de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en Belgique. Dans un prochain article, nous en considérerons les difficultés et les solutions.

L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

PENDANT LE MOIS D'AVRIL 1929.

APERÇU GÉNÉRAL.

C'est encore un tableau encourageant que nous pouvons tracer de l'activité économique de notre pays. Au moment où se discutaient des intérêts internationaux dans lesquels la Belgique possède un intérêt vital, le rythme de la production ne se ralentissait nullement sous l'influence des facteurs de la politique extérieure, sauf pour quelques spécialités d'importance secondaire.

Le commerce extérieur continue à accuser un rapport fort rassurant entre les exportations et les importations :

1927 moyenne mensuelle.....	91.6 %
1928 — —	95.5 %
Décembre.....	120.6 %
Janvier	86.7 %
Février	88.8 %
Mars	88.4 %

D'autre part, malgré le marasme boursier, les émissions des sociétés se poursuivent à une allure encore plus vive qu'en 1928, dépassant de loin les prévisions les plus optimistes quant à la capacité d'absorption de l'épargne belge :

	Constitution de sociétés	Augmentation de capital	Ensemble des émissions	Apports en nature
(En millions de francs)				
4 premiers mois 1928	1.967	1.638	3.613	804
4 premiers mois 1929	3.022	2.623	5.648	1.160
Janvier 1929	1.644	656	2.302	605
Février 1929	544	497	1.042	187
Mars 1929	514	644	1.158	266
Avril 1929	319	824	1.144	99

A ces indices évidents d'une grande activité correspondent des signes concordants pour les industries diverses : les stocks de charbon sont réduits à moins du tiers de ce qu'ils étaient il y a un an, bien que la production soit en progrès. Les stocks de charbon domestique, chez les grossistes, se reconstituent lentement ; la production des combustibles industriels est insuffisante à la demande.

L'activité de la métallurgie et de la construction métallique est fort satisfaisante, malgré un léger tassement des prix pour les demi-produits.

La production des industries du ciment, de la pierre, des matériaux de construction est excitée par l'essor étonnant de l'industrie du bâtiment ; mais cependant, elles bénéficient également de nombreux ordres étrangers.

Les diverses industries textiles, même celle du jute, demeurent dans une situation difficile qui n'est pas loin d'être une crise de longue durée. Certes, les statistiques du chômage ne nous apportent aucune révélation d'un état de chose assez inquiétant : c'est que les fabriques travaillent pour le stock et recourent à diverses mesures artificielles pour continuer à employer leur effectif complet d'ouvriers et même les doubles équipes. Mais nombre de broches et de métiers sont arrêtés. La position des petits façonniers est particulièrement critique : la brève renaissance de cette industrie à domicile, grâce à l'électrification du pays, avait fait naître un optimisme exagéré. Aux avant-postes

de la vie industrielle, les patrons façonniers ne présentent aucune résistance à la crise.

Dans cet ordre d'idée, mentionnons que le gouvernement, par une loi du 29 mars 1929, a été autorisé à accorder sa garantie de bonne fin au crédit à l'outillage artisanal. Cette mesure intéressante en soi, voit sa portée quelque peu réduite si on la replace dans le cadre de l'organisation contemporaine de la production, où règne la concentration des capitaux et la production en série.

Les renseignements sur la concentration ne nous apportent plus la riche moisson d'il y a un an. Les fusions les plus importantes sont, en grande partie, réalisées à l'heure actuelle. Mais le mouvement semble maintenant intéresser les ententes : la création d'un comptoir à l'exportation pour les fabricants de matériel de chemin de fer est significative à cet égard.

Il convient de signaler que la question de la raréfaction de la main-d'œuvre commence à se poser en Belgique. Dans les charbonnages, elle est particulièrement sensible. En général, c'est du manque de main-d'œuvre qualifiée que se plaignent les employeurs, ainsi que du drainage des salariés par la France et la Hollande.

Les augmentations de salaires sont nombreuses dans toutes les industries. Quelques grèves locales ne fournissent pas à l'observateur d'éléments permettant de concevoir quelque alarme au sujet des rapports industriels.

Enfin, l'agriculture souffre de la sécheresse qui suc-

cède à un rigoureux hiver. Signalons la situation un peu difficile de l'aviculture, attribuable à des fautes d'organisation à une période de grande expansion de cette industrie.

On trouvera ci-dessous le tableau mensuel des stocks en Belgique auxquels nous avons ajouté ceux relatifs au zinc, pour les mois de février et mars 1929.

	CHARBONS		SUCRES BRUTS		CUIRS Stocks à Anvers		LAINES Stocks de peignés dans les peignages à façon de Belgique (6)				ZINC
	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1929
	Tonnes (1)		Tonnes (2)		Pièces		Tonnes				Tonnes
Janvier ...	1.781.000	976.580	165.810	198.252	150.817	149.400 (5)	1.045	979	1.335	1.025	—
Février ...	1.817.000	774.370	149.992	189.528	125.601	173.600	940	955	761	1.061	11.967
Mars ...	1.793.000	606.280	142.038	170.787	85.804	102.600	976	978	735	1.011	10.507
Avril ...	1.694.000	—	134.989	—	86.780	104.500 (7)	1.122	—	781	—	—
Mai ...	1.512.000	—	123.571	—	82.964	—	1.287	—	862	—	—
Jun ...	1.419.000	—	101.472	—	79.148	—	1.406	—	1.135	—	—
Juillet ...	1.443.000	—	70.739	—	95.481	—	1.653	—	1.185	—	—
Août ...	1.468.000	—	46.447	—	78.704	—	1.755	—	1.380	—	—
Septembre ...	1.401.000	—	25.464	—	59.266	—	1.757	—	1.428	—	—
Octobre ...	1.236.000	—	63.201	—	74.999	—	1.422	—	1.260	—	—
Novembre ...	1.209.000	—	180.039	—	81.300 (3)	—	1.118	—	1.154	—	—
Décembre ...	1.087.900	—	220.850	—	99.900 (4)	—	1.091	—	1.125	—	—

(1) D'après la *Revue du Travail*.

(2) D'après le *Moniteur belge*.

(3) 5 décembre.

(4) 2 janvier.

(5) 30 janvier

(6) Communiqué de la Chambre de Commerce de Verviers.

(7) 24 avril.

CONCENTRATION.

Verreries.

Les négociations pour la constitution de la « Mutuelle de l'Industrie Verrière » sont en bonne voie. Cette société, au capital de 100 millions, constituera une holding et englobera la majorité des adhérents au comptoir de ventes Fourcault ainsi que des glacières qui ont pris intérêt dans ces verreries. L'action des deux organismes sera différente. Le comptoir ne règle que la vente; la société nouvelle aurait une action sur la production et s'efforcera de maintenir à l'industrie verrière belge sa situation mondiale. L'adhésion des deux verreries importantes, adhérent au Comptoir, ne paraît pas encore acquise.

Par contre, les dissidents du Comptoir Fourcault seraient favorables à la nouvelle création, la menace de l'établissement de droits d'entrée aux Etats-Unis contribue à ce revirement. La Banque de Charleroi aurait une participation de 5,000,000 francs dans le capital de la nouvelle société.

D'autre part, l'Agence Economique et Financière signale que la société de participations verrières porte son capital de 50 à 55 millions. La société a été constituée par les Glaces Nationales (52 p. c.), les Verreries de Dampremy (39 p. c.) et les Brevets Fourcault (9 p. c.).

Charbonnages.

La société française des Mines d'Ostricourt, qui contrôle le charbonnage de Forte-Taille, aurait pris un intérêt prépondérant dans la société du Charbonnage de Marcinelle-Nord, du groupe de la Société Générale. Le groupement français précité possède des intérêts dans les charbonnages d'Anderlues et de Monceau-Fontaine.

Les Charbonnages du Hasard ont repris aux Charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie et Violette, une partie de la concession Espérance-Violette-Wavre de 191 hectares.

La concession du Hasard sera ainsi de 2,942 hectares et celle de Batterie de 1,722 hectares.

Matières plastiques.

Les sociétés anonymes « Briqueteries de Thielrode » et « Tuileries Sainte Marie Stekene » à Gand ont fusionné sous la dénomination de « Briqueteries de Stekene et Thielrode ».

Construction mécanique et métallurgique.

La plupart des constructeurs belges de wagons, fourgons, tenders, etc., viennent de signer une convention pour la vente à l'exportation des produits de leur fabrication. Le groupement représentera à l'étranger

l'ensemble des constructeurs et répartira entre les adhérents les commandes obtenues, suivant des coefficients de partage déjà établis.

Certaines compagnies étrangères consultaient, pour la passation des commandes à confier aux constructeurs, parfois une seule usine, parfois deux ou trois établissements seulement: les intérêts des ateliers de construction ainsi privilégiés seront sauvegardés.

Suivant l'Agence Economique et Financière du 15 avril, un premier accord vient d'être signé entre les fabriques de conduites de gaz d'Europe, des Etats-Unis et du Canada. Il comporte des prix minima, un contingentement, des pénalités et un fonds de réserve. On s'attend à un accord analogue pour les autres catégories de tubes.

Les Usines Bollinckx vont absorber les Usines Miesse.

Les Fonderies Bruxelloises, les Forges et Fonderies Remy et les Usines Umafo viennent de créer la « Fonderie Moderne de Poterie » au capital de 10 millions de francs qui s'occupera principalement de la fabrication de la poterie en fonte brute et émaillée.

La société anonyme des Anciens Ateliers Vanden Kerckove, à Gand, augmente son fonds social et le porte de 6,250,000 francs à 11,250,000 francs. Les 50,000 actions créées à cette occasion, ainsi que 100,000 actions de dividende, pour rémunérer des apports techniques, sont souscrites et attribuées à la S. A. Ateliers Heuze, Malevy et Simon Réunis, à Auvelais (Ateliers H. M. S.) qui construisent notamment du matériel de glacierie.

Allumettes.

La « Swedish Match » procède à l'échange de ses

actions contre celles de la « Sogalfor » et celles de l'« Union Allumettière », ce qui indique l'importance prise en Belgique par le trust suédois.

Textile.

Il est question de très importantes fusions entre différentes usines textiles de Gand, fusions qui intéresseraient six entreprises.

Matériel électrique.

Selon le *Moniteur des Intérêts Matériels* la « Lampe Electrique Belge » dans laquelle la « Compagnie Belge d'Exploitations électriques » a des intérêts, a des conventions avec la « N. V. Philips Gloeilampen Fabrieken ». Les actions privilégiées et les actions ordinaires de la Naamlooze Administratie Kantoor voor Belangen in Gloeilampen Bedrijven sont remises titre pour titre contre des actions de la Lampe Electrique Belge.

COMMERCE DE BANQUE, MARCHÉ DE L'ARGENT ET SPÉCULATION.

L'activité boursière et financière des premiers mois de 1928 forme un contraste frappant avec la situation actuelle. L'indice de la Bourse de Bruxelles marque bien cette stagnation des opérations sur titres.

Le relèvement graduel de la valeur de nos titres à revenu fixe, et principalement des emprunts d'Etat, est un signe certain que les spéculateurs novices, désorientés par le marasme, pourtant fort explicable de la Bourse, se tournent enfin vers les placements stables et sûrs.

Les chiffres suivants nous en donnent la preuve.

	Rente Belge 3 % 2 ^e série		Restaur. Nation. 1919 5 %		Intér. à prime 1920 5 %	
	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement
4 janvier 1927	54.50	5.39	74.50	6.71	197.50	6.33
3 janvier 1928	57.50	5.11	78.50	6.37	207.75	6.02
2 janvier 1929	63.—	4.67	86.50	5.78	245.75	5.09
2 avril 1929	65.5	4.49	91.10	5.49	245.50	5.09

En ce qui concerne les actions à revenu variable une lente évolution modifie le marché. La presse financière annonce que les intermédiaires diminuent de plus en plus leurs engagements. La Caisse des Reports a abaissé de 1 p. c. le taux de ses avances sur valeurs cotées au terme. Les entreprises de premier plan, dont les titres sont inscrits à l'une des Bourses de Belgique auraient décidé d'adopter une politique de rémunération plus large, en rapport avec les résultats obtenus, la période de consolidation par larges amortissements

étant terminée. On sait combien, en général, le cours des actions est peu en rapport avec le rendement dont l'importance avait été complètement perdue de vue.

Parmi les manifestations de l'activité bancaire, il convient de mentionner la récente décision de l'assemblée générale de la Banque de Bruxelles, par laquelle « le fonds de réserve extraordinaire reste à la disposition du Conseil d'administration, notamment pour l'achat d'actions de la Banque de Bruxelles qui pourraient ensuite être réalisées ».

CHARBONNAGES.

On trouvera ci-dessous les statistiques de l'administration des mines.

MINES DE HOUILLE.

1. Production, stocks et nombre de jours d'extraction.

Mars 1929	Production Tonnes	Stock à la fin du mois Tonnes	Nombre moyen de jours d'extraction
Couchant de Mons	514.880	242.120	26.0
Centre	379.630	94.200	25.4
Charleroi	680.500	170.320	25.4
Namur	36.200	4.730	26.0
Liège	495.020	63.760	25.9
Limbourg	286.510	31.150	26.0
Le Royaume ...	2.392.740	606.280	25.7
1929, janvier ...	2.453.370	976.580	26.—
1928, décembre .	2.174.710	1.087.930	23.1
1928, novembre .	2.327.830	1.209.480	25.—

2. Nombre de journées de présence.

Mars 1929	Nombre de journées faites par les ouvriers		
	à veine	du fond (ouv. à veine compris)	fond et surface réunis
Couchant de Mons	141.880	640.040	901.570
Centre	86.980	432.940	611.540
Charleroi	146.890	740.000	1.142.640
Namur	9.010	37.150	54.230
Liège	112.990	648.210	914.860
Limbourg	47.160	357.810	491.660
Le Royaume ...	544.910	2.856.150	4.119.500
1929, janvier ...	569.510	3.009.620	4.289.670
1928, décembre .	502.940	2.676.830	3.849.020
1928, novembre .	538.830	2.843.000	4.080.650

3. Nombre d'ouvriers des différentes catégories

déduits des nombres de journées de présence.

Mars 1929	Nombre moyen d'ouvriers			fond et surface
	à veine	du fond (ouv. à veine compris)	de la surface	
Couchant de Mons	5.460	24.221	9.520	33.741
Centre	3.426	16.787	6.766	23.553
Charleroi	5.783	28.205	14.761	42.966
Namur	346	1.425	663	2.088
Liège	4.362	24.604	9.766	34.370
Limbourg	1.813	13.566	5.009	18.575
Le Royaume ...	21.190	108.808	46.485	155.293
1929, janvier ...	21.890	113.860	47.068	160.928
1928, décembre .	21.731	112.322	47.248	159.570
1928, novembre .	21.617	113.033	47.797	160.830

4. Production par journée de présence.

Mars 1929	Production par journée d'ouvrier		
	à veine	du fond (ouv. à veine compris)	fond et surface réunis
	(Kilogrammes)		
Couchant de Mons	3.629	804	569
Centre	4.365	877	621
Charleroi	4.633	920	596
Namur	4.018	974	668
Liège	4.381	764	541
Limbourg	6.075	801	583
Le Royaume ...	4.391	838	581
1929, janvier ...	4.308	815	572
1928, décembre .	4.324	812	565
1928, novembre .	4.320	819	570

FOURS A COKE.

Production. — Consommation. — Nombre d'ouvriers.

Mars 1929	Production (Tonnes)	Consommation de charbon			Nombre d'ouvriers
		belge	étranger	total	
Couchant de Mons	50.510	71.030	390	71.420	822
Centre	72.520	92.770	8.130	100.900	969
Charleroi	127.640	117.000	56.570	173.570	965
Liège	139.850	51.290	137.220	188.510	1.582
Autres provinces	130.140	21.810	155.380	177.190	2.169
Le Royaume	520.660	353.900	357.690	711.590	6.507
1929, janvier	520.240	365.090	345.870	710.960	6.232
1928, décembre	515.420	356.290	341.730	698.020	5.963
1928, novembre	499.410	359.800	319.250	679.050	5.964

FABRIQUES D'AGGLOMERES DE HOUILLE.

Février 1929	Production (Tonnes)	Consommat. de charbon	Nombre d'ouvriers
Couchant de Mons	12.650	11.380	75
Centre	20.860	18.780	111
Charleroi	106.550	95.500	765
Namur	5.810	5.290	22
Liège	36.230	33.470	230
Le Royaume ...	182.100	164.420	1.203
1929, janvier ...	163.830	165.070	1.218
1928, décembre .	167.910	151.610	1.203
1928, novembre	172.050	155.430	1.189

Les charbonnages poursuivent la publication de leur bilan. Voici les résultats obtenus en faisant la somme des chiffres publiés au cours du mois d'avril :

		1927	1928
		(Bénéf. net en 1.000 fr.)	
Liège :	10 entreprises	21.524	23.387
Centre :	2 —	24.747	12.720
Charleroi :	3 —	13.318	14.407
Borinage :	3 —	9.754	1.717

Comme on le voit, les résultats sont extrêmement variables, suivant les bassins houillers et montrent bien que la crise a frappé inégalement les entreprises. Actuellement, les stocks sont fort réduits : ils atteignent 606,000 tonnes, contre 1,793,000 pour le mois correspondant de 1928. L'année écoulée et les mois de celle en cours ont d'ailleurs été marqués par une réduction graduelle des stocks qui ne représentent plus en ce moment que l'équivalent d'une semaine de travail, après avoir atteint, presque, la valeur de la production mensuelle.

La situation du marché charbonnier reste animée et les prix sont fermes. Les charbonnages ont peu de

disponible. Les grossistes et les consommateurs dont les stocks de charbons domestiques étaient épuisés par la longueur et la rigueur de l'hiver ont peine à reconstituer leurs stocks.

Le 1^{er} mai, une augmentation de 10 francs à la tonne a été mise en vigueur.

Pour les combustibles industriels, la demande reste nettement supérieure à l'offre ; la plupart des exploitations limitent leurs ventes et déclinent certains contrats pour ne pas s'engager trop longtemps à l'avance.

Le recrutement des jeunes ouvriers est laborieux et le départ des travailleurs de la mine qui quittent chaque année à la belle saison, joint à l'absentéisme qui sévit de plus en plus, réduit la production de 20 p. c. et davantage encore. On attend pour le 1^{er} juin un contingent d'ouvriers tchécoslovaques et polonais. Les augmentations de salaires sont assez nombreuses.

Le marché des cokes est ferme et les prix fixés par le syndicat ne rencontrent pas d'opposition.

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

On trouvera ci-dessous les données statistiques officielles relatives à cette industrie.

I. Produits bruts (fonte et acier).

1929 Mars	Hauts-fourneaux		Acieries Production d'acier brut (non compris les pièces moull.) Tonnes
	Nombre de hauts-fourn. en activité	Production de fonte en tonnes	
Hainaut	24	161.520	160.080
Liège	21	123.830	143.030
Autres provinces	11	48.650	35.240
Le Royaume ...	56	334.000	338.350
1929, janvier ...	56	350.680	346.820
1928, décembre .	56	345.380	323.480
1928, novembre .	56	331.470	330.310

II. Produits finis (fer et acier).

1929 Mars	Aciéries		Fabriques de fer
	Production de pièces d'acier moult. Tonnes	Production d'aciers finis Tonnes	Production de fer finis Tonnes
Hainaut	5.780	150.090	11.730
Liège	2.280	125.200	1.200
Autres provinces	2.420	25.050	2.420
<i>Le Royaume</i>	10.480	300.340	15.350
1929, janvier ...	10.190	313.000	14.990
1928, décembre .	9.840	287.790	13.470
1928, novembre .	9.800	290.430	16.070

La situation de la métallurgie demeure très satisfaisante; cependant on note un certain ralentissement de son activité pour certaines spécialités.

Actuellement le nombre des hauts fourneaux en construction en Belgique est de 6; ce sont notamment les sociétés suivantes qui projettent d'augmenter leur production de fonte.

	Hauts fourn. en activité	Hauts fourn. en construction	Production journalière actuelle Tonnes
Providence	4	1	1.300
Clabecq.....	3	1	600
Gustave Boel ...	2	1	400
Ougrée	6	1	1.130
Angleur-Athus..	8	2	1.300

Le cinquième haut fourneau belge de la Providence à Marchienne-au-Pont va être mis à feu (1). Les travaux du cinquième haut fourneau français de cette compagnie, à Rehons, vont être commencés incessamment.

Les prix des aciers et fers marchands ont subi certaines réductions, particulièrement marquées pour les barres. Cette faiblesse relative des prix est attribuée, en partie, aux incertitudes sur le sort de la conférence des experts financiers au cours du mois d'avril.

L'échec de la conférence, bien que défavorable aux ententes internationales, n'aurait cependant pas mis obstacle à l'entente internationale de l'acier dont le maintien doit être considéré comme assuré: les pourparlers en vue de son renouvellement commenceront sous peu et il est possible que de nouveaux pays producteurs adhèrent à leur tour à l'entente.

En ce qui concerne la situation de la métallurgie en Belgique au cours du mois d'avril, le manque d'activité

(1) Il a été mis à feu le 21 mai.

du marché a marqué une tendance à s'accroître progressivement; comme depuis plusieurs mois le volume des nouvelles demandes n'atteint pas la production, les usines se présentent de nouveau sur le marché et consentent des réductions; ainsi de fin mars à fin avril, le prix des barres est tombé de £ 6-3-6 à £ 6-0-0 et à £ 5-19-0. Les prix actuels restent encore rémunérateurs.

Cependant le compartiment des tôles demeure résistant, même en ce qui concerne les tôles fines, concurrencées par les tôles d'Angleterre.

La fonderie enregistre des ordres importants pour l'intérieur et de fortes demandes à l'exportation, mais à l'intérieur les prix sont plus discutés, en raison des offres étrangères.

Certaines poêleries restent engagées jusqu'à la fin de l'année et leur chiffre d'affaires est supérieur de plus de 30 p. c. à celui des mois correspondants de 1928. Le marché est plus difficile à l'exportation en boulonnerie.

Une hausse de salaires de fr. 2.50 par jour est accordée à partir du 1^{er} courant, jusqu'au 15 août.

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

La demande continue à être bonne et la constitution du cartel à l'exportation améliorera la situation de la construction belge.

Une commande de 100 wagons plats a été passée par les chemins de fer belges.

L'industrie belge a emporté l'adjudication de 150 wagons à fruits pour les chemins de fer de l'Amérique du Sud et de 300 wagons pour le Brésil.

Une adjudication intéressant l'industrie belge aura lieu le 15 juillet prochain: les chemins de fer Égyptiens passeront commande de 100 fourgons.

MÉTAUX NON FERREUX ET PRODUITS CHIMIQUES.

Les rapports des sociétés s'occupant de produits chimiques nous apportent quelques renseignements sur une industrie dont on connaît en somme peu de chose.

La société « Cuivres, Métaux et Produits chimiques d'Hemixem », signale qu'en 1928, la demande en acide sulfurique et en pyrite a été très forte pendant toute l'année 1928 et la fabrication de sulfate de cuivre a donné satisfaction.

Le premier rapport de l'« Union Chimique Belge » constituée par la fusion de quatre sociétés, vient de paraître.

L'Union a procédé à l'organisation de ses usines groupées en trois divisions:

1. Division « Fours à Coke et Ammoniaque Synthétique » :

(Usines de Zandvoorde et Havré-ville).

2. Division « Produits Chimiques » :

(Usines de Gand, Wondelghem, Langerbrugge, Hemixem, Burght, Droogenbosch, Mornimont);

3. Division « Produits pharmaceutiques » :

(Usine de Forest).

La capacité de production de l'usine d'ammoniaque synthétique de Zandvoorde a été doublée et dans la même localité, l'Union a poursuivi les travaux de construction d'une centrale électrique ainsi que ceux d'une installation de sulfatation de l'ammoniaque par le gypse.

L'Union Chimique a également obtenu des commandes de construction de cokeries nouvelles: celles de fours à coke de Tertre de la S. A. « Carbonisation Centrale »; celles de batteries pour la S. A. Usines Gustave Boël, pour la société Cokes et Fontes spéciales à Hoboken, pour l'Usine à Gaz de la ville de Bruxelles et pour celle de Gand. La société « Carbochimique » et la « S. A. pour la fabrication des Engrais azotés » ont chargé l'Union Chimique Belge de la construction d'une usine d'ammoniaque synthétique. A Langerbrugge, l'Union construit, avec les « Centrales Electriques des Flandres et du Brabant » une installation d'électrolyse des chlorures alcalins et à Wondelghem, elle installe une usine pour la fabrication du lithopone.

Cette activité technique remarquable, qui montre l'importance que prend en Belgique l'industrie chimique, se double d'une activité financière non négligeable, qui se manifeste par une politique de participations que nous révèle le rapport de l'Union Chimique. Ainsi cette dernière a créé ou contribué à créer la « Compagnie Générale de Produits Chimiques et Pharmaceutiques du Congo », la « Carbochimique » (avec la Société Générale et les Charbonnages de son groupe; la S. A. pour la Fabrication des Engrais azotés (avec les Usines Boël), la Société Industrielle et Commerciale de Produits Chimiques (Verreries cellulose), la société Etudes et Traitements Chimiques (avec l'Union Minière du Haut Katanga et la Société Générale Métallurgique de Boom, pour le traitement des sous-produits du radium).

D'autre part, l'Union Chimique a réorganisé la S. A. des Produits Réfractaires de St-Ghislain et a participé à l'augmentation de capital de la Compagnie Belge des Produits Chimiques de Schoonaerde.

Une prochaine assemblée des actionnaires de la société marquera un pas en avant dans la rationalisation de l'industrie chimique, l'Union absorbera:

La Société Ostendaise Lumière et Force Motrice, assurant à l'usine de Zandvoorde le gaz nécessaire à la fabrication d'hydrogène;

La Société « Les Nouvelles Industries Chimiques » (traitement industriel des vinasses);

La société franco-belge « Nadox » (papiers photographiques).

La société des Fours à Coke de Selzaete donne sur son développement les renseignements suivants:

La première partie de l'Usine d'ammoniaque synthétique et de sulfate est terminée et la mise en marche s'est faite le 1^{er} octobre. De nouveaux travaux sont entrepris pour l'exploitation de brevets cédés par les établissements Kuhlmann.

* * *

Le marché du zinc est très stable depuis le début de l'année:

1929	
1 ^{er} janvier	26 - 17 - 6
1 ^{er} février	26 - 5 - 0
1 ^{er} mars	26 - 5 - 0
2 avril	27 - 12 - 6
10 avril	26 - 12 - 6
1 ^{er} mai	26 - 5 - 8

Voici les derniers chiffres fournis par l'entente européenne au sujet de la production et des stocks.

	PRODUCTION		STOCKS	
	Février	Mars	Février	Mars
Groupe A. (Belgique-Hollande)	21.430	23.712	14.158	12.115
— B. (France)	5.587	6.434	2.379	2.610
— C. (Pologne)	12.787	14.356	5.240	4.900
— D. (Allemagne)	7.480	8.310	4.758	3.735
— E. (Angleterre)	4.775	5.400	1.027	1.178
	52.059	58.212	28.562	24.338

D'autre part, nous sommes à même de donner la décomposition des données relatives au groupe A. (Belgique et Hollande).

	PRODUCTION		STOCKS	
	Février	Mars	Février	Mars
Union des Usines à zinc (1)	9.815	10.722	4.208	3.600
Vieille Montagne	8.614	9.883	7.436	6.604
Ougrée	141	137	323	303
Zinc de la Campine (Hollande)	2.127	2.180	1.553	946
Montenponi (Italie)	733	790	638	662
TOTAUX.....	21.430	23.712	14.158	12.115
A déduire : participations hollandaises et italiennes	2.860	2.970	2.191	1.608
BELGIQUE.....	18.570	20.742 (2)	11.967	10.507

(1) Overpelt-Lommel et Corphalie, Prayon, Dumont frères, Métallurgique de Boom, S. A. de Rothem, Nouvelle Montagne.

(2) Cette donnée ne correspond pas à celle communiquée par l'administration des mines :

Le Royaume	16.770
1929, janvier	17.350
1928, décembre	18.800
1928, novembre.....	17.650
1928, octobre	17.840

Certaines usines à zinc ont augmenté les salaires de 10 p. c. La construction de l'usine de grillage de blends et de fabrication d'acide sulfurique de la société de Produits Chimiques et Métallurgiques du Rupel, à Ruysbroeck-Sauvegarde se poursuit; elle sera mise en marche à la fin de 1929. L'usine a été créée par les sociétés participantes à l'Union des Usines à Zinc.

INDUSTRIES ELECTRIQUES.

Le gouvernement de la province d'Anvers vient de mettre en adjudication la construction d'une cabine de transformation pour courant à haute tension à Santhoven, en vue de l'électrification de la région environnante. L'entreprise a été adjugée pour la somme de 200.000 francs.

Sous peu aura lieu une nouvelle et plus importante adjudication pour compléter le réseau électrique de cette partie de la Campine, qui n'était pas encore desservie par le courant.

Les rapports publiés par les principales sociétés d'électricité du pays contiennent des renseignements du plus haut intérêt qu'il est bon de consigner dans cette chronique.

L'Union Générale Belge d'Electricité, dont nous avons annoncé la création il y a dix mois, a porté son activité vers la constitution de groupements régionaux, conformément aux conclusions de la Commission Nationale des Grands Travaux.

Voici quelques détails sur ces groupements :

Union des Centrales Electriques du Hainaut (Groupement du Centre). — Sous l'égide de l'Union Générale s'est constituée, le 17 février 1928, à La Louvière, au capital de 15 millions de francs, l'Union des Centrales Electriques du Hainaut, Groupement du Centre.

Lors de la création de ce groupement, celui-ci comportait huit affiliés. Au 31 décembre 1928, le nombre de sociétés appelées à raccorder leurs installations au

réseau du groupement du Centre s'élevait à neuf et comportait: (1)

3 entreprises métallurgiques

5 charbonnages;

1 usine de produits chimiques.

La puissance totale des centres de production et d'utilisation qui seront réunis par les réseaux du groupement du Centre atteignaient à fin 1928, 64,350 kilowatts.

La mise en marche des installations du groupement est envisagée pour le début de 1930.

Union des Centrales Electriques du Hainaut (Groupement de la Sambre). — L'Union des Centrales Elec-

(1) **Liste des entreprises affiliées à l'Union des Centrales Electriques du Hainaut (Groupem. du Centre):**

a) **Métallurgie:**

1. Société anonyme des Usines Gustave Boël, à La Louvière;

2. Société Anglo-Franco-Belge de Matériel de Chemin de fer, à La Croyère;

3. Société anonyme des Usines Gilson, à La Croyère;

b) **Charbonnages:**

4. Société civile des Charbonnages de Bois-du-Luc, à Bois-du-Luc;

5. Société anonyme des Charbonnages de Bray, à Bray;

6. Société anonyme des Charbonnages de Maurage, à Maurage;

7. Société anonyme des Charbonnages, Hauts Fourneaux et Usines de Strépy-Bracquegnies, à Strépy-Bracquegnies;

8. Société anonyme des Charbonnages de Ressaix, à Ressaix;

c) **Usines de produits chimiques:**

9. Société des Phosphates de Saint-Symphorien, à Saint-Symphorien.

triques du Hainaut, Groupement de la Sambre, a été constituée à Charleroi, le 13 mars 1928, au capital de 60 millions de francs, à l'initiative de l'Union Générale Belge d'Electricité.

Ce groupement comportait à l'origine seize affiliés. Au 31 décembre 1928, ce nombre avait été porté à vingt-quatre et comportait :

4 entreprises métallurgiques ;

12 charbonnages ;

7 glaceries ;

1 entreprise de distribution d'électricité.

La puissance totale des centres de production et d'utilisation qui seront réunis par le réseau du dit groupement atteignait à fin 1928, 167.000 kilowatts.

Le groupement de la Sambre prévoit la mise en marche de ses installations pour le début de l'année 1930.

Union des Centrales Electriques de Liège-Namur-Luxembourg (U. C. E. Linalux). — L'Union Générale Belge d'Electricité a pris part à la constitution de l'Union des Centrales Electriques de Liège-Namur-Luxembourg (U. C. E. Linalux), créée le 2 avril 1928, au capital de 200 millions de francs, et en ordre principal, par l'apport de l'ancienne Société coopérative Union des Centrales Electriques.

Le Linalux groupe actuellement cinquante centrales et entreprises de natures essentiellement différentes, atteignant une puissance totale de 245.000 kilowatts, composée de 100.000 kilowatts en turbines et en moteurs alimentés au gaz, 130.000 kilowatts en machines et turbines à vapeur alimentées au charbon et 15.000 kilowatts en turbines hydrauliques.

Au cours des neuf mois d'exploitation que comporte le premier exercice de la Linalux, la production totale d'énergie a été de 410 millions de kilowatts-heure, les échanges se sont élevés à environ 85 millions de kilowatts-heure.

Le programme de développement de cette Union vers la province de Namur et le Sud du Luxembourg belge a été mis au point. Les études de l'exécution de ce programme se sont poussées activement.

Groupements en formation. — L'Union Générale Belge d'Electricité a poursuivi l'étude de la création d'un nouveau groupement dans le Borinage. Ce groupement serait constitué avec le concours de la Société Coopérative Liaison des Centrales Electriques du Borinage. L'état d'avancement de ces études et l'allure des négociations actuellement en cours permettent de prévoir avec certitude que l'Union des Centrales Electriques du Hainaut, Groupement du Borinage, sera définitivement créée dans les premiers mois de l'exercice 1929 (1).

Utilisation des énergies hydrauliques. — L'Union Générale Belge d'Electricité a maintenu son contact

(1) Nous avons annoncé la création effective du groupement dans notre dernière chronique.

étroit avec les promoteurs de l'utilisation de l'énergie hydraulique en Belgique.

Les Centrales Electriques des Flandres et du Brabant nous donnent également des développements sur leur activité. Contrairement à l'usage observé dans cette chronique et par suite de l'intérêt général du rapport de cette société, nous en donnons de nombreux extraits :

A. Fusion de la Société d'Electricité du Brabant avec les Centrales Electriques des Flandres. — Dès 1927, le gouvernement, reconnaissant l'intérêt économique qu'il y a à favoriser la fusion des sociétés; promulguait la loi du 23 juillet apportant temporairement des réductions importantes aux droits frappant ces opérations.

A son tour, la Commission des Grands Travaux mettait en relief dans un rapport les avantages devant résulter de la concentration en matière de production et de distribution d'énergie électrique; elle préconisait la création de supercentrales, leur interconnexion par des transports de forces à très hautes tensions, l'installation de lignes à moyenne tension alimentant les centres de distribution; ce programme, base du régime futur de distribution de l'électricité, implique l'arrêt successif de centrales de faible puissance; sa réalisation sera largement favorisée par la conclusion d'apports appropriés entre entreprises de production et de distribution d'électricité.

La Société d'Electricité du Brabant s'est inspirée de ces principes en prenant, au début de 1928, une part active à la constitution de l'Interbrabant; on sait que cet organisme groupe dans l'agglomération bruxelloise les moyens de production autrefois exploités isolément par la Société Bruxelloise d'Electricité et la Continentale du gaz, les moyens de distribution restant aux mains des concessionnaires.

Cette formule de concentration partielle est d'application commode: elle sauvegarde des intérêts particuliers respectables, elle évite les difficultés inhérentes au transfert des concessions.

« En ce qui nous concerne, la fusion de notre société avec celle du Brabant se justifiait aussi bien par des motifs d'ordre particulier que par des raisons d'ordre général. Les deux sociétés furent toujours unies par des liens étroits; les créateurs des Centrales Electriques des Flandres sont les dirigeants, les actionnaires d'origine de la Société du Brabant; nos cadres ont été formés à la Centrale d'Oisquercq et, pendant les années difficiles du début, l'appui technique et financier de la Société d'Electricité du Brabant ne nous fut pas marchandé; les deux sociétés jouissaient des mêmes patronages financiers; en toutes circonstances, les deux entreprises ont poursuivi leurs voies en complète communauté de méthodes et d'intérêts, l'expérience des résultats acquis par l'une d'elles bénéficiant à l'autre. »

Dans ces conditions, la fusion, tant au point de vue administratif que financier, n'a soulevé aucune difficulté.

L'assemblée générale du 14 novembre 1928 a décidé

la reprise de l'entière-té de l'actif et du passif de la Société d'Electricité du Brabant contre remise de 60.000 actions des Centrales Electriques des Flandres.

La fusion aura eu cette particularité de réunir deux centrales de caractère expérimental; qu'il soit permis de mettre ici en lumière les progrès réalisés au cours des vingt dernières années dans les phases successives de leur développement.

C'est en 1900 que, sous l'impulsion et les directives de M. Léon Gérard, la centrale d'Oisquercq fut mise en service.

Elle était en Belgique la première centrale de distribution d'énergie électrique produisant du courant alternatif, elle comprenait trois machines à vapeur de 75 chevaux entraînant par courroie des alternateurs à 6,600 volts et 125 tours par minute, de construction Brown Boveri; aujourd'hui, ce même constructeur réalise pour la centrale de Langerbrugge des alternateurs de 25,000 kilowatts à 36,000 volts, 3,000 tours par minute.

Dès 1910, la centrale d'Oisquercq mit en service deux groupes turbo-alternateurs de 2,000 kilowatts de construction Vanden Kerchove, qui figurent parmi les premiers installés en Belgique; à la vérité, ce furent des centrales de l'industrie privée qui utilisèrent tout d'abord la turbine à vapeur; l'industrie privée ne songeant pas à cette époque à courir les risques inhérents à la production d'énergie électrique pour les usages publics, rôle qu'elle revendique aujourd'hui.

Après la guerre, trois groupes Stahl-Jungström furent successivement installés à Oisquercq, le dernier d'une puissance de 10,000 kilowatts.

Aujourd'hui, un dernier essai particulièrement intéressant va être tenté dans cette centrale; avant la mise hors service d'une machine à vapeur de réserve de 500 chevaux, on cherchera à réaliser la récupération des calories perdues au condenseur et leur utilisation dans une turbine à second fluide, en l'espèce le chlorure d'éthyle.

Il est probable que désormais la centrale d'Oisquercq ne recevra plus d'extensions importantes; elle va être reliée par une ligne d'interconnexion souterraine à 36,000 volts aux centrales de l'Interbrabant, dont nous sommes actionnaires et à celles des Forges de Clabecq; afin de permettre cette liaison, la fréquence du réseau sera portée de 40 à 50 périodes.

B. Développements de la centrale de Langerbrugge.

— Le caractère expérimental de cette centrale est encore plus marqué.

Son projet sortit des bureaux d'études d'Oisquercq, comme celui d'autres centrales, telles celle de Roux, dont les destinées ont été brillantes, et celle de Gand en 1901, dont la réalisation fut ajournée, la ville ayant adopté une autre solution.

Le projet fut repris plus tard en vue de desservir la zone du canal de Gand à Terneuzen et certaines communes limitrophes de Gand.

La centrale de Langerbrugge équipée de deux turbos-alternateurs de 2.000 kilowatts à 3.000 tours, pro-

duisant directement de l'énergie à la tension de 12,000 volts, fut mise en service en juillet 1914; les eaux du canal maritime étant quelque peu salées, on fit à Langerbrugge la première application à une centrale terrestre de la distillation des eaux d'alimentation des chaudières; cette alimentation en eau distillée, aujourd'hui d'application générale dans toutes les centrales modernes, permettait, dès lors, l'alimentation en cycle fermé et nous a conduits à l'installation toute récente d'un poste d'auto-vaporisation à commande électrique.

Le bombardement de la centrale à la veille de l'armistice nous oblige dès 1919 à l'étude de nouvelles installations; la pression de vapeur passe de 14 à 20 kg. et déjà nous posons au constructeur le problème des hautes pressions et des hautes surchauffes; la puissance de la centrale est portée de 4,000 à 28,400 kilowatts par l'adjonction successive de quatre groupes.

Le souci constant d'obtenir un rendement optimum, particulièrement pressant pour une centrale desservant une région rurale et industrielle, nous conduit à la recherche d'un matériel de plus en plus perfectionné, les progrès réalisés dans la production de l'énergie résultant avant tout de l'augmentation de la pression et de la température de la vapeur.

L'année 1925 marque une ère nouvelle dans l'histoire de notre centrale, qui fait la toute première application pratique de l'utilisation de la vapeur à haute pression et haute température: une turbine Brown Boveri de 2,000 KVA est mise en service, utilisant de la vapeur de 50 kg. et à 442° provenant de trois chaudières Babcock.

Cette installation d'essai donne les résultats attendus, au point de vue du rendement et de l'économie de combustible, et la sécurité en service est complète; aussi l'application du cycle à haute pression à toute la centrale est-elle décidée dès 1927.

Au cours de l'exercice 1928, on met en service trois chaudières de 50 tonnes-heure, 56 kg. de pression, 450° de surchauffe et un groupe turbo-alternateur de 6,600 kilowatts à 50 kg. portant la puissance de la centrale à 35,000 kilowatts; un groupe nouveau de 25,000 kilowatts est en montage et un groupe identique est en commande.

Quatre installations successives de puissances croissantes à la même pression de 50 kg. nous permettent d'envisager le passage au stade de la pression critique, qui depuis quelque temps fait l'objet des études de divers constructeurs. Notre centrale mettra bientôt en service une chaudière Benson produisant 100 tonnes de vapeur à l'heure à la pression de 225 kg. d'un type absolument nouveau; cette vapeur détendue de 160 à 60 kg. dans une turbine de 3,000 kilowatts alimentera ensuite à 56 kg. nos groupes de 25,000 kilowatts.

C. Développements de la clientèle. — Parmi les producteurs et distributeurs d'électricité affiliés à l'Union des Exploitations Electriques en Belgique, la position de notre société, après fusion avec l'Electricité du Brabant, est caractérisée par les chiffres suivants :

	Centrales Électriques des Flandres et du Brabant
Nombre de concessions	131
Population desservie ..	500.000 habitants
Puissance des centrales	90.000 kilowatts
Production	151 millions kilowatts-heures
Réseau haute tension ..	950 kilomètres
Réseau basse tension ..	1.500 kilomètres
Nombre d'abonnés	60.000

	Ensemble des membres de l'Union des Exploitations Électriques
Nombre de concessions.	1.600
Population desservie ..	5.700.000 habitants
Puissance des centrales.	750.000 kilowatts
Production	1.400 millions kilowatts-heures
Réseau haute tension ..	9.600 kilomètres
Réseau basse tension ..	17.000 kilomètres
Nombre d'abonnés	650.000

Il résulte de ces chiffres que nous avons, dès à présent, contribué pour une part non négligeable à l'électrification du pays; les agrandissements de nos centrales, qui seront portées au cours de l'année 1930 à une puissance de 125,000 kilowatts, l'électrification intégrale des hameaux de nos diverses concessions, le développement des industries électro-chimiques et électrolytiques annexées à la centrale de Langerbrugge nous feront réaliser de nouveaux progrès.

Notre conception est qu'une centrale électrique ne doit pas se borner à desservir la clientèle qui se présente à elle dans les communes dont elle a obtenu la concession; elle doit s'efforcer de promouvoir la création d'industries nouvelles, utiles à l'économie nationale et consommatrices de quantités notables d'énergie électrique. C'est dans cet esprit que notre société a pris des intérêts importants dans différentes entreprises industrielles sur lesquelles l'on trouvera dans les notes ci-après quelques renseignements.

D. Société Gandcharbon. — Au cours de cet exercice, nous avons mis en portefeuille la presque totalité des actions constituant le capital de cette société, dont les installations de manutention et de triage, de même que les parcs à charbon couvrant 12 hectares en bordure du canal se trouvaient à proximité de notre centrale de Langerbrugge.

Le négoce du charbon, qui constituait l'objet principal de l'activité de la société, a été abandonné; la société se consacrera désormais au traitement du charbon par carbonisation du charbon à basse température, les sous-produits étant destinés: le semi-coke à la centrale de Langerbrugge et le goudron à la Belgian Cracking Company (B. C. C.).

Cette utilisation du semi-coke, qui sera brûlé dans les foyers de nos chaudières, écarte les difficultés que présente la vente du semi-coke dans les installations de

carbonisation à moyenne température en Angleterre et en Amérique.

Le plan général de l'installation a été établi pour permettre de traiter 400 tonnes de charbon par 24 heures. Les installations actuellement en montage en traiteront 275; elles comportent deux fours Roser, un four Salerni et leurs installations accessoires.

La mise en marche des installations de carbonisation est prévue pour le mois de mai prochain.

E. The Belgian Cracking Company. — Cette société belge a été constituée le 21 mai 1928 par notre société avec le concours d'un groupe gantois; le capital est de 6,500,000 francs dont 4 millions de francs souscrits par nous.

Son objet est, en ordre principal, la production d'essence en opérant le cracking des goudrons de carbonisation à basse température et, en ordre subsidiaire, le cracking du mazout.

Les installations de B. C. C., nécessaires pour réaliser les divers traitements des goudrons et mazout, comprennent: une unité de cracking Dubbs de 300 barils par jour (47,700 litres), l'installation de distillation, les appareils d'hydrogénation suivant les procédés King et Florentin ainsi que les installations de raffinage.

F. Société Belge d'Electrochimie. — Cette société a été constituée le 10 octobre 1928 par la Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond, la Société Belge de l'Azote, la Société d'Ougrée-Marihaye, la Société L'Air Liquide et les Centrales Electriques des Flandres. Le capital est de 21,000,000 de francs, sur lesquels 7,000,000 de francs ont été souscrits par nous.

La société a pour objet la fabrication, l'achat et la vente de tous produits électro-chimiques et de leurs dérivés.

Le programme initial comporte la production de 80 tonnes par jour de cyanamide calcique dont la vente paraît assurée sur le marché belge.

L'usine de production, située à proximité de la centrale de Langerbrugge, est en montage; sa mise en service est prévue pour le mois de juin prochain.

L'équipement de l'usine comprend deux fours à carbure Miguet de 4,000 kilowatts chacun et 186 fours à cyanamide.

G. Société d'Application de Chimie Industrielle. — Les Centrales Electriques des Flandres ont acquis la presque totalité des titres représentant le capital de 400,000 francs de cette société.

Elle s'est spécialisée dans les études de broyage; un laboratoire d'essai a été monté à Langerbrugge en vue des applications industrielles du moulin colloïdal Plauson, dont le brevet a été acquis par la S. A. D. A. C. I.; les résultats sont entièrement satisfaisants, des licences et appareils ont été vendus.

De nombreux essais d'autre nature ont été faits au laboratoire qui permettent d'entrevoir la création d'industries nouvelles.

La société S. A. D. A. C. I. doit, suivant le programme que nous assignons à cette filiale, centraliser

les recherches et études à faire dans le domaine des industries chimiques et électro-chimiques, dont elle pourra ensuite poursuivre la création avec le concours des C. E. R. B. et d'autres groupes.

Accessoirement, la S. A. D. A. C. I. se constituera un portefeuille de valeurs industrielles intéressant notre groupe. C'est ce que nous avons déjà contribué à réaliser en cédant à la société S. A. D. A. C. I. certains titres de notre portefeuille et du portefeuille du Brabant, dont la fusion rendait la cession nécessaire.

Notre filiale est de ce chef débitrice vis-à-vis de nous d'une somme importante; nous envisageons l'augmentation du capital de la S. A. D. A. C. I. afin de mettre son capital mieux en rapport avec le développement de son activité.

H. Centrale Electrique de Zeebrugge.— Cette société a été constituée en 1924 avec la participation des Fours à Coke de Zeebrugge et des Centrales Electriques des Flandres. Le capital est de 4,000,000 de francs, détenu par moitié par chacun des groupes participants.

Une centrale de 4,000 kw. a été construite à Zeebrugge, les chaudières étant chauffées par les gaz perdus des fours à coke.

La puissance de l'usine sera portée de 4,000 à 11,500 kw. au cours de l'exercice 1929 par l'installation d'un nouveau groupe turbo-alternateur de 7,500 kw. et de 2 nouvelles chaudières qui utiliseront les gaz d'une nouvelle batterie de fours à coke actuellement en construction.

L'énergie produite par la Centrale de Zeebrugge est vendue partiellement aux Fours à Coke de Zeebrugge; notre société acquiert l'excédent et l'utilise aux besoins de ses réseaux du littoral.

La Centrale de Zeebrugge est interconnectée avec la centrale de Langerbrugge et avec la centrale de Slykens de l'Electricité du Littoral; la marche en parallèle des centrales de Zeebrugge et Langerbrugge se fait régulièrement depuis deux ans.

I. — Union Intercommunale des Centrales du Brabant. (Interbrabant). — Cette société anonyme a été constituée le 5 mars 1928 au capital de 110,000,000 de fr. porté à 175,000,000 le 29 octobre de la même année.

La Société d'Electricité du Brabant a participé à ces opérations en souscrivant 15,486 actions de 500 fr., 7,951 actions de 100 francs et 10,000 actions ordinaires sans désignation de valeur. Ces titres font partie de notre portefeuille depuis les opérations de fusion.

Nous avons indiqué plus haut l'objet de cette entreprise de production d'énergie électrique dont les résultats s'annoncent favorables.

J. Papeteries de Belgique. — Au cours de cet exercice, notre société a mis au point, avec le concours des Papeteries De Ruyscher, le projet d'installation à Langerbrugge d'un ensemble d'usines nouvelles traitant les bois du Nord pour les transformer en pâte de bois mécanique et chimique; la majeure partie de ces pâtes seront à leur tour transformées sur place en

papier journal au moyen d'une continue de grande largeur et de fort rendement.

La production sera, par 24 heures, de 80 tonnes de pâte de bois, 100 tonnes de pâte chimique et 100 tonnes de papier journal.

Cette affaire présente pour notre société un intérêt particulier du fait d'une marche en liaison de nos installations de vapeur et de force motrice avec une usine de cette nature.

Le 8 avril 1929, le capital des Papeteries De Ruyscher a été porté à 200 millions en vue de la réalisation de ces projets. Notre société a pris une participation importante dans cette augmentation de capital. La dénomination de la société De Ruyscher a été modifiée en celle plus générale de « Papeteries de Belgique ».

D'autre part, nous extrayons les renseignements suivants du rapport de la « Centrale Electrique de l'Entre-Sambre et Meuse » (Auvelais):

La production de la Centrale a passé de :
50,354,000 Kwh. en 1927 à 59,296,000 Kwh. en 1928.
25 nouvelles communes ont été reliées au cours de 1928.

La ligne à 70,000 volts Bois-de-Villers-Hastière, destinée à réaliser la double alimentation de la vallée de la Meuse et à alimenter la région sud de la province de Namur sera prochainement mise en service.

VERRERIES ET GLACERIES.

La situation du marché des verreries reste favorable. La production de l'année paraît couverte. Les prix ont été légèrement relevés pour certaines catégories et laissent une marge satisfaisante de bénéfices.

Comme les autres années à pareille époque, d'importantes commandes ont été passées par les pays du Nord. Le marché chinois est assez satisfaisant.

Il vient de se créer à Schelle, au capital de 2 millions de francs, la Société « Glasblazerijen der Schelde » qui s'occupera de l'industrie et du commerce du verre.

En glacerie les ordres sont abondants et on a augmenté la production de façon sensible. Les Etats-Unis n'absorbent presque plus rien, mais les expéditions se font en grande partie vers l'Angleterre, le Japon, l'Australie et l'Amérique du Nord.

Le monde de la glacerie se montre préoccupé des projets de construction de glaceries en Amérique: l'administrateur-délégué d'une société belge de construction s'est rendu aux Etats-Unis pour y conduire les essais d'une glacerie dont le matériel a été fourni par son entreprise.

On parle également de nouvelles usines en Belgique où l'on produirait de nouvelles qualités de glaces.

En gobeletterie, la situation demeure troublée par suite des conflits de salaires et après des pourparlers très laborieux pour la reprise du travail, le 22 avril dernier, on se trouve à nouveau à la veille de grands dissentiments: le préavis de cessation d'ouvrage a été remis par les ouvriers pour le 1^{er} juin prochain.

CARRIÈRES, CIMENTERIES, MATIÈRES PLASTIQUES.

L'industrie des ciments Portland artificiels est en pleine reprise, mais la concurrence entre les usines du pays reste fort vive. La constitution du comptoir de vente des ciments n'est pas encore réalisée et le manque d'entente entre producteurs déprécie considérablement les prix qui sont parfois inférieurs de 50 p.c. à ceux pratiqués à l'étranger.

La situation du marché des produits réfractaires est particulièrement brillante. La production, ainsi que celle des dalles d'usines et carreaux céramiques est couverte pour plusieurs mois; les prix sont en hausse.

La situation est aussi favorable en ce qui concerne l'exploitation des gisements de silex, terres plastiques et phosphates.

Les faïenceries se plaignent des prix bas et de la menace d'une augmentation des droits d'entrée aux Etats-Unis qui aurait pour conséquence de rejeter sur les marchés européens les produits des usines japonaises et tchécoslovaques, grands fournisseurs des Etats-Unis.

L'activité des carrières de grès est fort satisfaisante; celle des carrières à porphyre est très grande et la demande en grenaille à béton est extrême, tant de l'intérieur que de la France, de l'Angleterre et de la Hollande; les stocks s'écoulent rapidement.

Les fours à chaux du Namurois restent très prospères.

Les affaires en marbres bruts et polis sont actives. Les produits ouvrés s'exportent bien et la demande intérieure s'accroît également. Mais les marbres de qualité inférieure restent dans le pays, tandis que les belles pièces sont enlevées par l'étranger.

BATIMENT.

L'industrie du bâtiment fait preuve de la plus grande activité dans l'ensemble du pays. Elle bénéficie des expositions internationales de 1930, de la législation sur les habitations à bon marché, de la grande activité industrielle ainsi que de la prospérité générale.

Cependant la main-d'œuvre est rare et les salaires haussent rapidement. Le besoin d'ouvriers qualifiés se fait tout particulièrement sentir.

INDUSTRIES TEXTILES.

Industrie lainière.

On possède malheureusement peu d'indications sur cette importante industrie, en dehors de renseignements locaux.

Voici, cependant, quelques données de nature générale que nous devons au Bulletin de la Banque de Bruxelles (20 avril 1929).

Les importations de laine brute de l'Union économique belgo-luxembourgeoise s'élèvent à 50,000 tonnes par an. 300 firmes verviétoises environ s'adonnent au commerce de la laine et à son traitement, soit pour leur compte, soit à titre d'intermédiaires.

Les laines arrivent en suint à Anvers et sont lavées, carbonisées et peignées à Verviers.

Il est à remarquer que l'industrie de la laine présente en Belgique un degré d'intégration assez accusé, car, « en général, les établissements industriels groupent à la fois le peignage, la filature et le tissage et consomment la presque totalité des laines importées, sans les transformer à façon, pour compte d'autres maisons ».

Il existe à Verviers 6 usines de peignage fournissant du travail à près de 1,300 ouvriers. Il existe également un petit nombre de peignages à façon dans la région anversoise et dans celle d'Eecloo.

On compte à Verviers 22 établissements de lavage, dont 4 seulement filent leur production, les autres travaillant à façon.

La dite ville compte également 40 filatures de laine cardée, travaillant soit à forfait, soit à façon, employant 3,000 ouvriers. On compte 275,000 broches fileuses et 25,000 broches à retordre.

La laine peignée occupe 11 établissements, de 5,000 à 6,000 ouvriers, 200,000 broches fileuses et 75,000 broches à retordre.

4,500 ouvriers et 2,500 métiers sont occupés à la fabrication du tissu et aux industries annexes: apprêt et foulerie, dans 25 établissements.

* * *

Au sujet de la situation de l'industrie lainière au cours du mois d'avril, la Chambre de Commerce de Verviers a publié le communiqué suivant:

« Le mois d'avril s'est écoulé sans accuser de sensibles différences dans la tenue des divers marchés textiles.

Le maintien des prix des laines brutes sur les marchés d'outre-mer n'a pas produit le stimulant que l'on aurait pu escompter dans les affaires nouvelles.

Sans que l'on puisse à proprement parler de crise, le chômage est cependant d'une certaine importance tant à Verviers qu'à Renaix et Eecloo.

Certains indices permettent toutefois de supposer qu'un meilleur sentiment se fera jour à brève échéance et que nous allons assister à une reprise intéressante des affaires.

Les prix des matières premières affichent des tendances fermes à des prix plus élevés. Il en est de même pour les déchets et sous-produits, tandis que seul, le peigné ne participe pas momentanément à cette fermeté. »

Depuis la fin du mois, la situation s'est améliorée. L'alimentation des filatures de peigné et des tissages est plus régulière et la fermeté de la laine, tant aux pays d'origine qu'aux dernières ventes de Londres est considérée de bon augure.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le lock-out des peignages d'Eecloo est terminé; les usines reprennent le travail et réembauchent graduellement leur personnel.

Dans la bonneterie, la situation est satisfaisante:

dans la région de Leuze, les ordres pour articles d'hiver se multiplient et on travaille partout. La demande est faible pour les belles laines. Dans la région de Marche, on constate une amélioration des marchés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : les exportations vers l'Allemagne et les pays scandinaves (bonneterie de laine principalement) sont satisfaisantes. Le marché intérieur absorbe surtout les articles de soie.

L'industrie du coton.

Nous donnons ci-dessous, outre nos informations de source privée, l'analyse d'une étude sur l'industrie cotonnière belge publiée par le *Bulletin de la Société d'Etudes et d'Informations économiques*.

Nous accordons toujours une grande attention aux études étrangères sur l'industrie belge, études qui se placent à des points de vue souvent originaux. Il va sans dire que nous ne les reproduisons que sous réserves.

« L'industrie cotonnière belge, exception faite pour le coton du Congo, est entièrement tributaire de l'étranger pour les matières premières. Les importations représentent pour 1929 environ 1,200 millions de francs belges, dont 800 millions iront aux Etats-Unis, 37 millions aux Indes anglaises, sans mentionner les sommes, comparativement négligeables, transférées à l'Egypte et à deux ou trois autres pays.

» Quelques filatures produisent des filés fins et emploient du coton égyptien, mais pour la plupart, les usines belges se sont spécialisées dans la fabrication des numéros moyens et même gros, coton américain et indien. Les importations de coton des Indes atteignaient, il y a une vingtaine d'années, à peine la moitié du nombre des balles provenant des Etats-Unis. Il y eut cependant, à partir de cette époque, une augmentation très sensible des achats de coton indien par la filature belge. En 1921, ceux-ci dépassèrent même les achats de coton américain. Depuis 1925, il est vrai, ils ont sensiblement diminué. Les raisons de cette évolution sont variées : on a appris à connaître le parti qu'on pouvait tirer du coton indien. Certaines variétés de ce coton ont été considérablement améliorées. Mais surtout la Belgique, pays exportateur, en est tout naturellement arrivée à se spécialiser dans la fabrication des tissus d'usage courant, susceptibles d'être vendus à des prix avantageux et par conséquent de trouver un placement rapide sur les marchés étrangers. Ce genre de fabrication, d'autre part, convenait particulièrement bien à l'ouvrier flamand, mieux adapté à la production de ces genres qu'à celles des qualités fines, où excellaient les ouvriers du Lancashire ou des Vosges. Le coton des Indes étant le moins cher des deux, c'est évidemment celui dont l'emploi s'est le plus répandu.

» En outre, ce coton peut-être employé en mélange avec d'autres cotons, et les améliorations techniques dans le nettoyage et le filage ont permis d'utiliser toute une gamme de types jusqu'alors inemployés. Nous ajouterons qu'on peut penser que les difficultés financières

rencontrées par la Belgique ont agi également pour déterminer un accroissement des achats des cotons à moindre prix.

» Le coût du coton joue un rôle forcément considérable dans la prospérité de l'industrie. Si les affaires sont stimulées par de bas prix, elles sont, par contre, arrêtées par des prix élevés. Ce truisme, toutefois, n'est exact que dans les grandes lignes. Les cours, en juillet 1920, étaient exorbitants, et pourtant ils n'apportaient aucune entrave aux achats. Le terme cotait 43 cents à New-York, ce qui était un prix que l'on n'avait plus revu depuis la guerre de Sécession, et pourtant, jamais on n'avait acheté aussi libéralement.

» La disette des produits favorisait un mouvement intense d'achats. Mais huit mois plus tard, la crise s'ouvrait : on était retombé au niveau d'avant guerre. Le terme janvier, à New-York, atteignait 12,30 cents, et cependant la consommation était partout extrêmement restreinte.

» Il n'y a d'ailleurs, pour le coton, pas seulement que son prix absolu (lequel, dans ses grandes fluctuations, est guidé par le marché de New-York) qui ait une influence directe sur la consommation. Il y a aussi la parité entre le coton d'Amérique et celui des Indes qui joue un rôle très important pour la filature belge. Ce facteur influe sur les différences dans la consommation des deux variétés de coton américain et indien. En 1924, la consommation de coton indien a dépassé celle de coton américain de plus de 40,000 balles. C'est que cette année-là, à la suite d'une succession de trois mauvaises récoltes aux Etats-Unis, de très vives craintes furent ressenties au sujet des approvisionnements mondiaux ; cette alarme se traduisit par une poussée sensationnelle des prix, lesquels, fin novembre, frôlèrent 38 cents. Tous les autres cotons subirent forcément les effets de cette hausse, quoique de façon moins prononcée ; bien que chers en réalité, les cotons de l'Inde, par exemple, restèrent bon marché en comparaison du coût du coton américain. Cette différence de prix de revient eut une répercussion presque automatique sur les achats de la filature qui importa 121,000 balles d'Amérique et 163,000 balles de l'Inde, outre 129,000 et 126,000 balles pour la saison précédente.

» Le contraire se produisit en 1926-27, lorsque sous le poids d'une récolte américaine abondante, les cours du terme à New-York s'effondraient au-dessous de 12 cents. La récolte indienne, par contre, avait très mal réussi (5,228,000 balles contre 6,131,000 la saison précédente), de sorte que les cotons de l'Inde, étant relativement hors de prix, furent employés dans des proportions beaucoup moindres : 129,000 balles contre 207,000 d'Amérique.

» Afin de se libérer, dans la mesure du possible, de la tutelle étrangère, la Belgique a été tout naturellement amenée à chercher les possibilités qu'offrait la culture du coton dans la colonie du Congo. Ces essais ont été couronnés de succès, ainsi que le prouvent les statistiques officielles suivantes concernant la récolte congolaise :

» De nouveaux groupements s'intéressant à la culture et à l'égrenage du coton congolais, il est certain que cette production ira, dans l'avenir, suivant un rythme croissant et atteindra rapidement 15 ou 20,000 tonnes, peut-être davantage. Il faut prévoir, en effet, une augmentation de la consommation et en même temps un développement de la filature américaine tel qu'un jour la récolte entière des Etats du Sud se verra absorbée par les filatures américaines. C'est alors que l'appoint des cotons de l'Uélé, du Kivu, du Maniema, du Lomami, du Kasai joueront un rôle vraiment important dans l'économie du pays. Dans certains milieux, on s'est laissé aller à ce sujet, à un optimisme extrême : il est certain que l'usage du coton du Congo doit s'étendre de plus en plus, pourtant il est peu probable que la Colonie arrive à suffire à la totalité des besoins de la métropole. Une sélection sévère des grains convenant le mieux à chaque région, un renouvellement fréquent de ces semences, afin d'obvier à une dégénérescence autrement inéluctable, et un égrenage particulièrement soigné, ont contribué à l'amélioration notable des qualités

1916	4 tonnes
1917	20 —
1918	40 —
1919	215 —
1920	335 —
1921	665 —
1922	1.000 —
1923	890 —
1924	1.580 —
1925	1.165 —
1926	4.000 —

produites au cours des saisons récentes. Il reste cependant beaucoup à faire dans ce domaine, car il est certain que le progrès réalisé est petit en comparaison de celui qu'il est permis d'espérer.

» Toutefois, le manque de main-d'œuvre, la quasi-impossibilité d'exiger du noir les soins absolument indispensables à la prévention des maladies, et l'impossibilité matérielle d'augmenter le rendement sans un surcroît prohibitif de dépenses, font présumer que le développement de la culture du coton au Congo ne suivra pas la progression géométrique qu'il paraît si aisé d'établir dans un calcul théorique. Il semblerait que la politique la plus avisée dût consister à intensifier l'effort nécessaire à l'amélioration de la soie de ce coton et à en favoriser tout spécialement le développement dans les quelques régions de l'Uélé et du Kivu susceptibles de fournir une matière de couleur plus blanche que la qualité récoltée de façon courante. Le producteur retirerait de cette façon d'agir le double bénéfice d'une vente infiniment plus facile et plus rémunératrice et la satisfaction de pouvoir offrir aux usines du pays un genre de coton vraiment apprécié et répondant exactement à leurs besoins.

» La filature belge, dans son approvisionnement de matières premières, rencontre d'ailleurs d'autres difficultés que celle de découvrir les sources les plus avantageuses : obligation, depuis la guerre, de réclamer

aux exportateurs du pays d'origine (1), amplitude beaucoup plus grande des variations dans les prix, etc.

» La filature cotonnière belge s'est beaucoup développée depuis sept ans : signe indiscutable de prospérité. Il en est, d'ailleurs, de même du tissage. Lors de la déclaration de guerre, il y avait en Belgique un peu plus de 1.300.000 broches. Au 31 juillet 1928, la statistique cotonnière internationale donnait 2.070.000 broches pour la filature belge. Avec les broches actuellement en construction, il est vraisemblable qu'il doit y avoir aujourd'hui approximativement 2.200.000 broches dans le pays, produisant à peu près 60 millions de kilos de filés, dont on exporte, depuis 1920, de 15 à 20 p. c. chaque année (ce pourcentage excède notablement celui d'avant-guerre : 8 à 13 p. c.).

» On n'a pas de statistiques exactes du nombre des métiers. Certains intéressés ne désirent pas donner les renseignements voulus. D'autre part, la diffusion du réseau électrique dans toutes les parties du pays a eu comme conséquence la création, dans les campagnes, de quantité de petites usines familiales, composées bien souvent d'un bâtiment quelconque où sont installés quelques métiers surveillés par le propriétaire lui-même ou par les personnes de sa famille habitant sous son toit. Notons, grâce aux progrès réalisés par l'industrie électrique, ce retour aux conditions de travail à domicile existant avant l'introduction des métiers mécaniques. Il est certain que n'étant pas restreints par une réglementation ouvrière étroite et n'ayant pas de frais généraux élevés, les gens qui produisent dans ces conditions bénéficient d'un prix de revient extrêmement réduit (1).

» On estimait avant la guerre le nombre des métiers à tisser à 30 ou 35.000. Ce chiffre paraît être passé à 50 ou 65.000.

» La filature belge est dans son ensemble fortement organisée. La « Textile », coopérative de ventes, groupe la majorité des filatures du pays. Il n'en est pas de même du tissage, à cause du nombre des fabricants, du peu d'importance de beaucoup d'entre eux, de la variété des produits. Le « Comptoir des Tisseurs » remplit pourtant un rôle important et rend au tissage belge des services précieux.

» La situation générale de l'industrie cotonnière belge est bonne. Les bas prix auxquels on accepte en ce moment de vendre des filés semblent être dus à une surproduction mondiale. Ce qu'il y a à redouter, en effet, c'est l'industrialisation de certains pays où jusqu'alors la filature n'existait qu'à l'état embryonnaire (Chine, Inde, Amérique du Sud et même Afrique). Pour lutter contre cette concurrence, l'industrie belge

(1) Nous avons déjà, à plusieurs reprises, signalé le caractère précaire de l'existence des entrepreneurs à façon. Certes, l'industrie à domicile fait preuve d'une résistance extraordinaire facilitée par les lois sociales et l'électrification du pays. Il est cependant erroné de conclure à une renaissance de cette industrie.

dispose de bons éléments : main-d'œuvre entraînée, travaillant à des salaires raisonnables ; large situation de trésorerie et crédits excellents, pas de capitalisation immodérée, perfection et excellent état du matériel, efforts pour spécialiser et pour standardiser les produits.

» A ce point de vue, il faut signaler que certaines usines et certains groupes d'usines sont déjà entrés dans la voie. On peut prévoir que, par la force des choses, le mouvement s'accroîtra, notamment par des concentrations d'intérêts et par des concentrations verticales d'industries.

» L'industrie belge demande également la suppression de taxes sur les importations de matières premières. Un pas important a déjà été fait par l'abaissement de 2 p. c. à 1 p. c. de la taxe de transmission sur les cotons. Elle voudrait enfin voir assouplir la législation et rétablir des relations de meilleure collaboration entre groupements patronaux et ouvriers. Ce sont là des questions qui se posent dans tous les pays de l'Europe occidentale. »

* * *

En ce qui concerne la situation au cours du mois, les indications récoltées ne nous apportent guère de changements, l'activité des usines n'étant pas en général l'indice d'un mouvement de commandes.

Voici, tout d'abord, quelques renseignements statistiques sur les cotons.

On a coté, à Anvers, le coton du Congo, le kilogramme, suivant qualité :

Le 4 avril	fr. 16	à fr. 16.50;
Le 11 avril	fr. 16.25	à fr. 16.75;
Le 18 avril	fr. 16	à fr. 16.50;
Le 25 avril	fr. 15.50	à fr. 16.

Pendant le mois, les arrivages à Anvers ont été les suivants :

S/S Elisabethville	93 tonnes;
S/S Mateba	235 —
S/S Anversville	115 —
S/S Mahagi	141 —

Les cours hebdomadaires en Bourse de Gand, publiés par la Chambre de Commerce de cette ville, sont les suivants :

FILES DE COTON	Avril 1929			
	5	12	19	26
18a. Amér. s/fuseaux	24.75	25	24.75	24.50
30a. —	27	27.25	27	26.75
18a.2. Amér. dévidé	26.50	26.75	26.50	26.25
30a.2. —	30	30.25	30	29.75
18a. Fuseaux Western	21.50	21.75	21.50	21.25
16a. Canneltes Comrah	20.50	20.75	20.50	20.25

Pendant le mois, le marché des cotons bruts aux Etats-Unis a marqué une tendance à la baisse, par suite des conditions climatiques favorables à la culture et de nouvelles estimations plus optimistes sur la superficie plantée en coton.

Des liquidations continuelles de contrats à la hausse, et même de fortes ventes à découvert se sont faites. Les cours des cotons bruts ont fléchi d'environ 125 points pendant les deux dernières semaines alors qu'ils s'étaient maintenus pendant la première quinzaine.

La baisse des cotons a légèrement animé le marché et les achats de fil ont été plus importants, mais la demande vise plus spécialement les qualités les moins coûteuses (coton des Indes), au détriment des qualités américaines.

Le stock des filatures n'est pas en augmentation. L'exportation des fils demeure limitée à la Hollande et à l'Angleterre, où la concurrence est vive. Les prix des filés belges ne permettraient pas de placer la marchandise en Allemagne.

La situation des tissages est devenue sensiblement meilleure. En tissus mixtes et pur fils, la vente s'est améliorée également; les prix laissent peu de bénéfice.

A Renaix, la marche de l'industrie est peu satisfaisante; environ 10 p. c. des métiers sont arrêtés. Cependant le chômage est nul, les travaux des champs et la construction d'immeubles absorbent toute la main-d'œuvre.

La filature travaille à plein rendement, mais écoule mal sa production et met en stock. En tissage, le marasme persiste. Les ordres nouveaux sont rares et peu intéressants et les paiements restent anormalement lents sur les marchés d'outremer. A Buenos-Ayres, où une reprise se dessinait les mois passés, la situation est confuse. Certains importateurs ont recommencé à lever les documents qui leur sont destinés et qu'ils ont laissé en souffrance de longs mois. Pour d'autres, la situation reste toujours aussi pénible.

A Termonde, la reprise de l'industrie cotonnière, signalée en mars, ne se maintient pas; le chiffre des commandes n'est pas satisfaisant.

A Roulers, la filature de coton travaille au ralenti, en conservant sa double équipe, pour ne pas en supprimer le principe, mais en arrêtant des métiers. Malgré cela, elle travaille pour le stock, les tissages ne prenant pas livraison.

A Audenarde, l'activité des usines, filatures et tis-

sages laisse à désirer. Certains établissements chôment deux jours par semaine et les façonniers sont la plupart du temps sans travail. Le manque de commandes persiste, surtout à l'exportation. Dans certaines usines, les stocks augmentent légèrement.

De Nivelles, on signale une amélioration dans les filatures et tissages de coton.

Les plaintes au sujet de l'exportation, que l'on recueille à Gand, à Renaix, à Audenarde, etc., se retrouvent à Ypres : les commandes de l'étranger y sont rares, malgré des demandes de prix assez nombreuses.

Tissus d'ameublement et tapis.

La situation reste excellente pour les grandes manufactures de tapis d'ameublement de la région de Saint-

Nicolas. Pour les entreprises de moyenne importance, les affaires sont bonnes. Par contre, les petits fabricants, dont le nombre va décroissant, rencontrent de nombreuses difficultés.

La plupart des grosses firmes ont pu remplir leur carnet de commandes pour toute la saison. En tissus d'ameublement, des ordres importants sont arrivés d'Amérique.

A Mouscron, la situation est assez peu favorable.

Lin.

La situation demeure inchangée. Les demandes sont très limitées et l'offre étant devenue plus pressante, les prix ont continué à être à la baisse, sans cependant atteindre un niveau intéressant pour la filature.

Cotisations hebdomadaires en Bourse de Gand

Publiées par la Chambre de Commerce de Gand

	MOIS D'AVRIL 1929			
	5	12	19	26
<i>Lins bruts.</i>				
Lins bleus	15 /20	15 /20	15 /19.50	15 /19.50
Lins rouis sur terre	13 /16	13 /16	13 /16	13 /16
Lins jaunes ordinaires	18.50/19.50	18.50/19.50	18.25/19.50	18.25/19.50
Lins jaunes moyens	20 /24	20 /24	19.75/23.75	19.75/23.75
Lins jaunes supérieurs	24.50/35	24.50/35	24 /34.50	24 /34.50
<i>Filés de lin.</i>				
30 lin chaîne	295	295	290	290
40 lin chaîne	255	255	250	250
50 lin chaîne	230	230	225	225
60 lin chaîne	220	220	215	215
30 lin trame	280	280	275	275
40 lin trame	240	240	235	235
50 lin trame	220	220	215	215
60 lin trame	195	195	190	190

En filés les affaires sont restreintes et les industriels affirment que les prix, fort discutés, sont en dessous des possibilités de production. Le *short-time* est appliqué dans les filatures de second plan.

Pour la première fois, des filés de lin de la Russie des Soviets viennent de faire leur apparition à Belfast et à Gand. Deux wagons ont atteint cette dernière ville. Les fils russes sont offerts à des prix inférieurs de 25 p. c. aux prix les plus bas du marché belge. L'expéditeur ayant acquitté les droits de douane afférents aux articles dits « de consommation », on en déduit qu'il est décidé à faire des concessions sur ces prix.

Le marché en fils d'étoffe de lin est très lourd actuellement. La situation des tissages s'est améliorée.

En vertu des l'intérêt qu'il présente au point de vue général, nous extrayons du rapport de la S. A. « La Lys » de Gand quelques indications générales.

Si cette entreprise a pu obtenir des résultats satis-

faisants. c'est par suite de la diversité des fabrications et du travail du jute, concurremment à celui du lin.

« Il n'y a guère de perspective d'amélioration dans l'industrie de la filature de lin. Cette industrie présente cete particularité, qui n'est pas unique, mais qui n'est pas fréquente, que la production de sa matière première peut s'étendre et se restreindre facilement dans de grandes proportions et que l'emploi de la toile peut varier presque indéfiniment. Que les prix montent l'usage de la toile diminue. Que les prix baissent, la culture du lin tend à diminuer.

« Il s'établira forcément un équilibre entre la production du lin et la consommation de la toile ; mais cet équilibre est totalement indépendant du nombre de broches existant dans le monde ; et il ne paraît pas douteux que ce nombre de broches dépasse sensiblement les besoins de la consommation.

» Que ce soit à cause de la révolution russe, que ce soit pour la raison plus générale de la cherté de la

main-d'œuvre, laquelle frappe plus lourdement l'industrie du lin que les industries concurrentes, la filature proprement dite ne traverse pas une crise passagère, mais une période d'adaptation qui peut être très longue. D'année en année le nombre de broches de lin diminue dans le monde.

A Roulers la situation redevient faible en tissages de toiles. On combat le chômage et le *short-time* en laissant des métiers inoccupés, les ordres ne rentrant que très lentement et les prix des marchés sont fort peu rémunérateurs.

A Iseghem, le *short-time* a dû être établi.

Une entreprise textile de cette ville a mis en série des métiers nouveaux fabriqués à Rutti (Suisse) qui permettront d'assurer la surveillance de 6 métiers par un seul homme.

La filature d'étoffe de lin a cessé le travail pour une période que l'on considère comme devant être fort longue. Cette interruption est due à un conflit de salaires.

A Courtrai, les ordres en carnet sont peu nombreux mais la situation s'améliore quelque peu. A l'exportation, les difficultés rencontrées à l'encaissement des créances restent nombreuses, surtout au Brésil.

En ce qui concerne les ensemencements en lin, on s'attend à une extension des superficies.

On commence le rouissage et le teillage du lin sur prairies. Les petits lins rouis à terre trouvent assez facilement acquéreur, mais les autres sont d'un placement difficile.

Jute.

Le jute, jusqu'ici l'objet d'une grande activité industrielle, semble également atteint par la crise du textile; les filatures se plaignent de la diminution de prix, de la raréfaction des ordres et de la prochaine mise en activité de nouvelles usines qui viendront engorger le marché.

Les tissages ont des ordres jusqu'en juillet-août, mais les nouvelles commandes ne sont enregistrées que grâce à de sérieux rabattements de prix.

CUIRS ET CHAUSSURES.

Le marché d'Anvers est resté stable :

Ventes sur place :

Au 3 avril.....	1.715 cuirs;
Au 10 —	5.848 —
	et 200 peaux;
Au 17 —	3.350 cuirs;
Au 24 —	1.906 —
	et 164 peaux;
Au 1 ^{er} mai	325 cuirs.

Stocks à Anvers :

Le 3 avril	105.400 cuirs
Le 10 —	103.900 —
Le 17 —	106.700 —
Le 24 —	104.500 —
Le 1 ^{er} mai	105.200 —

Le mouvement du marché pendant le mois de mars a été le suivant :

	1929	1928	1927
Stock fin février	126.735	25.828	65.015
Arrivages en mars	150.133	153.119	140.090
	276.868	178.947	205.105
Ventes en mars	30.250	18.653	18.371
	246.618	160.294	186.734
Transit en mars	144.391	131.460	121.775
Stock fin mars	102.227	28.834	64.959

Les prix semblent s'être stabilisés. Les collets et les flancs sont demandés, mais la vente des cuirs à courroies reste difficile par suite de l'abstention des acheteurs allemands.

Les fabricants de chaussures dépourvus de stocks devront se réapprovisionner d'ici quelque temps, mais en ce moment l'abstention est générale, par suite de la mévente des chaussures. Les cuirs à semelles sont en baisse, par suite de la concurrence du caoutchouc crêpe.

Les tanneries de Malmédy sont toujours en crise, bien que plusieurs d'entre elles aient été déclarées adjudicataires pour la fourniture de cuirs à l'armée belge.

A Iseghem, la confection des chaussures occupe inégalement les fabricants, alors qu'on enregistre un ralentissement en ce qui concerne les chaussures cousues à la main, la fabrication mécanique bénéficie d'une reprise appréciable.

BOIS ET PAPIER.

Les prix des bois dans la région de Philippeville sont en hausse, comme conséquence d'un excédent de demande sur l'offre, par suite, en partie, des difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, contrariant la mise en valeur des coupes.

Cette raréfaction de la main-d'œuvre dans les régions forestières est due à la facilité de communication avec les centres industriels où la population est attirée par suite des avantages pécuniaires et sociaux que présente l'industrie urbaine.

Par contre, dans le Brabant wallon, les prix sont considérés comme trop élevés par les acheteurs qui s'abstiennent.

Dans l'industrie du meuble la situation est inchangée. Des augmentations de salaires ont été consenties aux ouvriers de la région de Lessines.

* * *

L'industrie du papier reste très prospère dans la région de Malmédy où il n'existe pas de stocks. Dans l'ensemble du pays, cette industrie est prospère mais il s'agit surtout du marché intérieur. A l'exportation, les prix sont trop bas et les affaires difficiles.

Dans l'industrie du livre, la situation reste bonne et on enregistre des commandes de l'étranger.

MARCHÉ DE L'IVOIRE.

La seconde vente trimestrielle de l'année a eu lieu à Anvers. Elle a débuté le 24 avril et s'est terminée le 25. Les catalogues comportaient environ 68 tonnes, dont 56 tonnes environ ont été adjugées à des prix accusant en moyenne un recul de 3 £ à 4 £.

MARCHÉ DU DIAMANT.

Comme il est de règle en cette saison, le marché diamantaire est resté calme au mois d'avril. Quelques transactions plus intéressantes ont été signalées à la fin du mois et l'on s'attend à une recrudescence des affaires après les fêtes de la Pâque juive.

L'arrivée de plusieurs acheteurs américains est déjà annoncée. Toutes les usines d'Anvers ont été occupées pendant tout le mois et la fermeté du marché des pierres brutes ne s'est pas démentie.

TRAFIC DU PORT D'ANVERS.

Pendant le mois d'avril, il est entré au port d'Anvers:

En 1929: 1.022 navires d'ensemble 2.089.287 tonnes, dont 12 voiliers d'ensemble 5.773 tonnes;

En 1928: 979 navires d'ensemble 1.995.719 tonnes, dont 7 voiliers d'ensemble 3.484 tonnes.

Le trafic des quatre premiers mois de l'année s'est élevé:

En 1929 à 3,634 navires d'ensemble 7.647.132 tonnes, dont 35 voiliers d'ensemble 13.005 tonnes;

En 1928 à 3,838 navires d'ensemble 7.960.494 tonnes, dont 26 voiliers d'ensemble 11.543 tonnes.

Le classement d'après les provenances, des navires entrés, s'établit comme suit:

	NAVIRES		
	belges	étrangers	Totaux
Angleterre	36	354	390
Pays du Nord	10	219	229
Hollande	1	61	62
France.....	4	58	62
Intérieur du pays.....	6	37	43
Rio de la Plata	7	30	37
Pays méditerranéens	7	26	33
Indes anglaises	—	31	31
Espagne	6	21	27
Amérique du Nord (Océan Atlantique)	4	14	18
Afrique (Côte Occidentale et Congo)	6	11	17
Golfe du Mexique	—	16	16
Océan Pacifique	—	16	16
Australie	—	13	13
Etc.			

Battaient pavillon :

Anglais	398 navires
Allemand	175 —
Hollandais	94 —
Belge.....	89 —
Norvégien	67 —
Danois	44 —
Suédois	39 —
Français	33 —
Finlandais	13 —
Américain	11 —
Grec	11 —
Italien	11 —
Japonais.....	10 —

BATEAUX D'INTERIEUR.

Mouvement à l'entrée.

	REMORQUÉS		NON REMORQUÉS	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
<i>Mars.</i>				
Intérieur du pays.....	1.822	395.906	369	148.280
France	52	19.207	—	—
France (Rhin)	39	54.464	—	—
Allemagne	231	179.073	2	1.428
Hollande	379	109.959	133	12.920
<i>Trois premiers mois.</i>				
Intérieur du pays.....	4.523	991.511	830	300.415
France	117	41.102	1	156
France (Rhin)	106	135.029	—	—
Allemagne	620	505.033	4	2.426
Hollande	881	243.548	354	24.224
Suisse	1	472	—	—

Mouvement à la sortie.

	REMRORQUÉS		NON REMRORQUÉS	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
<i>Mars.</i>				
Intérieur du pays	1.908	417.583	416	130.342
France	26	10.069	—	—
France (Rhin)	122	131.359	—	—
Allemagne	183	135.393	—	—
Hollande	419	100.199	75	15.370
<i>Trois premiers mois.</i>				
Intérieur du pays	4.534	968.439	860	284.405
France	66	23.006	1	299
France (Rhin)	262	223.472	—	—
Allemagne	426	317.499	1	327
Hollande	1.129	331.210	131	24.800
Suisse	4	5.446	—	—

INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende, en avril 1929, s'est élevé à 4.236.000 francs. Ce chiffre est en diminution de 451.000 francs sur celui

d'avril 1928 (4.687.000 francs), tandis que les apports accusent une augmentation de 348.000 kilogrammes; chiffre total: 1.605.000 kilogrammes (en avril 1928: 1.257.000 kilogrammes).

Voici le détail des chiffres ci-dessus:

**Produit de la vente de poissons frais
à la Minque d'Ostende en avril 1929.**

	Produits — Francs	Apports — Kilos
Chalutiers à vapeur	2.795.000	1.248.000
Chaloupes à moteur	1.325.000	320.000
Chaloupes à voiles	52.000	17.000
Divers	58.000	19.000
Poissons de provenance étrangère	6.000	1.000
—		
En avril 1929	4.236.000	1.605.000
En avril 1928	4.687.000	1.257.000
	En moins 451.000	En plus 348.000

AGRICULTURE.

On trouvera ci-dessous le texte du communiqué mensuel de l'Administration de l'agriculture, relatif au mois d'avril.

La température est restée en dessous de la normale pendant le mois d'avril. Les vents du Nord, du Nord-Est, quelques averses glaciales, les gelées nocturnes ont retardé la reprise de la végétation. Les quelques journées ensoleillées ont été insuffisamment chaudes. La végétation est en retard d'environ trois semaines par rapport à une année normale.

Ce temps défavorable est loin d'avoir amélioré l'état précaire des céréales d'automne. Les seigles sont peu développés; beaucoup de parcelles de froment ont dû être labourées, les autres languissent et sont clairsemées. On estime qu'environ 60 p. c. des escourgeons

ont été gelés. On peut donc prévoir, dès maintenant, un déficit certain dans la production des céréales d'hiver. Les parcelles détruites seront remplacées par de l'avoine, du lin, du froment de mars, un peu de pommes de terre et d'orge d'été. La culture de l'avoine prendra donc de l'extension. Presque toutes les avoines étaient semées à la fin du mois. Le lin a été semé en bonnes conditions et la levée a été régulière, mais la jeune plante souffre du froid. Dans certaines régions, la culture du lin prendra une grande extension. Les pommes de terre hâtives commencent à lever et les variétés tardives sont plantées presque partout. Les cultivateurs activent, autant que possible, les semis des betteraves. La culture de la betterave sucrière subira une réduction: celle-ci varie suivant les régions, une estimation modérée semble pouvoir fixer la diminution de cette culture à 10-15 p. c., par rapport à l'an

dernier. Les plantes fourragères (trèfles, luzernes, etc.) ont beaucoup souffert des rigueurs de l'hiver: de nombreuses parcelles sont détruites, d'autres restent clairsemées. Les prairies ne repoussent pas et livrent à peine de quoi entretenir un nombre restreint de têtes de bétail. Les perspectives ne sont donc pas favorables en ce qui concerne la production fourragère. Des pluies bienfaisantes et de la chaleur sont indispensables pour favoriser la végétation.

Il y a eu quelques cas de stomatite aphteuse, mais pour l'ensemble du pays l'état sanitaire reste satisfaisant. La spéculation laitière reste prospère. Les prix du bétail gras se sont relevés sensiblement. L'entretien des animaux est fort onéreux; il y a encore peu de bétail en pâture, dans beaucoup de fermes les réserves fourragères sont épuisées et les aliments du commerce sont à des prix élevés. L'élevage et l'engraissement du porc traversent une période de réelle prospérité car les prix de vente sont exceptionnellement élevés. Le commerce des chevaux, après une légère reprise, est devenu plus hésitant; on demande surtout les bons poulains pour la mise en pâture.

Le marché des denrées agricoles a été calme. Les bonnes vaches laitières restent demandées à gros prix (3.500 à 5.500 francs par tête). Le bétail de pâture se paie 6 à 8 francs le kilogramme suivant qualité. Voici quelques indications pour les autres produits, par 100 kilogrammes: froment, 156 à 158; escourgeon, 168 à 170; seigle, 155 à 162; avoine, 168 à 174; pois, 240 à 250 (peu de demande); pommes de terre (vente difficile), 40 à 70; foin de prairie, 60 à 70; de trèfle, 100 à 130; pailles: froment, 35 à 45; avoine, 28 à 32; betterave fourragère, 15 à 25; betterave sucrière, on a fait quelques contrats sur la base de 210 francs la tonne, dans les polders de la province d'Anvers à 245 francs, ailleurs on a vendu pour la France dans les prix de 225 à 230 francs la tonne. Houblon, la balle de 50 kilogrammes: récolte de 1928 (Poperinghe). 250 à 300;

récolte de 1929, 500 fr. (Poperinghe); 650 fr. (Alost). Tabac (Wervicq), 9 francs le kilogramme; beurre, 25 à 28 francs le kilogramme; œufs, fr. 0.68 à fr. 0.75 pièce.

Animaux de boucherie, le kilogramme sur pied: bétail gras extra, 10 à 11; bétail gras ordinaire, 6 à 9; veaux gras, 8 à 11,50; porcs gras, 11,50 à 13; moutons gras, 7 à 9; porcelet de sept à huit semaines, 220 à 350 pièce (soit 15 à 18 francs le kilogramme).

* * *

A ces considérations générales nous ajouterons quelques notes présentant un intérêt spécial:

L'aviculture semble souffrir d'une crise résultant de la concurrence croissante des anciens pays producteurs et de l'apparition de nouveaux compétiteurs, de l'accroissement de la production en Hollande et au Danemark et, enfin, de la hausse des frais de production, qui n'a pas été accompagnée d'une hausse simultanée du pouvoir de consommer.

Il en résulte que la crise ne peut être vaincue que par la diminution des prix de revient. Il est à noter que l'obligation du marquage des œufs importés en Angleterre n'a pas eu d'effets pernicieux pour les exportateurs de produits de qualité.

De certaines régions flamandes on signale que l'aviculture ayant en partie remplacé l'élevage du porc, les fermiers ne trouvent plus que difficilement et à prix fort les jeunes porcs à engraisser. Le prix des œufs a été influencé dans certains centres par la demande d'un entrepôt frigorifique de Hambourg.

L'hebdomadaire *Le Paysan*, du 12 mai 1928, publie une étude bien documentée sur le commerce des produits agricoles belges; nous en extrayons les passages suivants, relatifs aux œufs, au beurre et à la viande de porc.

1. Œufs.

	Trois premiers mois de 1928		Trois premiers mois de 1929	
	Pièces	Valeur Francs	Pièces	Valeur Francs
a) <i>Importations.</i>				
Total	1.313.000	1.087.000	1.492.000	1.459.000
b) <i>Exportations.</i>				
Total	183.984.000	156.544.000	175.515.000	178.426.000
Vers l'Allemagne	47.200.000	39.061.000	48.204.000	51.212.000
Vers la Hollande	26.594.000	20.136.000	23.769.000	21.096.000
Vers l'Angleterre	113.332.000	91.865.000	84.317.000	86.797.000

Quoique beaucoup moins importants, nos autres débouchés, la France et la Suisse, deviennent de plus en plus intéressants. Ainsi, nos ventes en France ont plus que triplé et atteignent près de 9 millions d'œufs et la Suisse a presque doublé ses achats chez nous: nous lui avons livré 6,871,000 œufs pour 7,420,000 francs.

Les grands froids ont certainement contrarié l'exportation des œufs; malgré ce facteur défavorable, la valeur de nos exportations d'œufs a augmenté de 21.880.000 francs, alors qu'il y a une diminution du nombre d'œufs exportés se chiffrant à 8.469.000.

D'après les données fournies par les statistiques, le

prix moyen des œufs vendus hors frontières, au cours du premier trimestre 1929, serait de fr. 1,01, alors qu'il n'était que de fr. 0.85 pour celui de 1928.

Le mois de mars 1929 est en progrès par rapport au

même mois de 1928: nous avons livré à l'étranger, 719,000 œufs pour 679,000 fr. alors que nous ne lui en avions fourni, en mars 1928, que 417,000 pour 302,000 fr.

II. — Beurre.

	Trois premiers mois de 1928		Trois premiers mois de 1929	
	Kilogrammes	Valeur Francs	Kilogrammes	Valeur Francs
<i>a) Importations.</i>				
Total	448.300	12.346.000	828.500	26.377.000
Du Danemark	26.200	840.000	163.600	5.440.000
De la Hollande	86.100	2.502.000	315.900	10.046.000
De l'Angleterre	281.400	7.629.000	278.800	8.639.000
<i>b) Exportations.</i>				
Total	273.500	7.369.000	253.600	7.397.000
Vers l'Allemagne	186.500	3.969.000	148.500	4.251.000
Vers la France	31.800	830.000	77.900	2.214.000

L'excédent d'importation, pour le premier trimestre de 1928 était de 174,800 kg. ou de 4,977,000 francs, il est devenu, pour les mêmes mois de 1929: 574,900 kg. ou 18,980,000 francs. Le recul est sérieux, mais il doit être en grande partie attribué aux conditions climatiques désavantageuses de cette première partie de l'année 1929. La Hollande a accru fortement ses ventes de beurre en Belgique, puisqu'elles ont presque quadruplé. Le beurre qui nous vient d'Angleterre est probablement d'origine néo-zélandaise ou australienne.

Il est à remarquer aussi l'intérêt que présente pour nous le marché français.

III. — Porcs.

On serait peut-être tenté de croire que si nos importations de viande porcine ont augmenté dans de pareilles proportions, il pourrait y avoir une certaine compensation dans le commerce des animaux vivants. Les quelques chiffres qui suivent montrent qu'il n'en est rien.

PORCS VIVANTS	Trois premiers mois de 1928		Trois premiers mois de 1929	
	Nombre de sujets	Valeur Francs	Nombre de sujets	Valeur Francs
<i>a) Importations</i>	1.291	927.000	6.512	5.563.000
<i>b) Exportations</i>	20.508	4.526.000	4.083	2.862.000
Excédent :				
<i>a) des importations</i>	—	—	2.429	2.701.000
<i>b) des exportations</i>	19.217	3.599.000	—	—

Ainsi, cette rubrique est devenue, elle aussi, déficitaire. Il est donc grand temps que les cultivateurs belges se préoccupent davantage de cette branche de l'exploitation agricole, afin d'être à même non seulement de couvrir nos besoins, mais de prendre leur part du marché anglais, où le Danemark et la Hollande livrent, chaque année, des quantités considérables de viande de porc.

Le communiqué du Ministère de l'Agriculture signale une extension probable des superficies ensemencées en lin. Rappelons que depuis soixante ans cette culture s'est considérablement réduite:

1866.	57.000 Ha.
1909.	29.800
1922.	21.000
1926.	23.678
1928.	23.804

Le Boerenbond estime les ensemencements à 24,000 Ha.

Par suite de la situation favorable du marché linier au cours de l'hiver 1927-1928, on a semé beaucoup plus de lin que l'année précédente. Cette culture a très bien réussi. Dans quelques exploitations, on a traité les linières à l'acide sulfurique à la dose de 1.5 p. c. en vue de détruire les senés et autres mauvaises herbes. Avec des concentrations plus fortes, on court le risque de brûler le lin et de déprécier la qualité de

la filasse. Les lins ont été arrachés et rentrés dans les conditions les plus favorables. Les rendements ont été très bons: 6,000 à 8,000 kilos à l'hectare (graine environ 300 kg. et filasse environ 800 kg.). Le lin a été de qualité supérieure. Les prix ont été élevés: en moyenne fr. 1,60 le kilo ou 8,000 à 9,000 fr. à l'hectare, les plus belles linières atteignant des prix de 14,000 fr. (et, exceptionnellement, plus encore).

LE CREDIT A L'OUTILLAGE ARTISANAL.

Le *Moniteur belge* du 1^{er} avril publie le texte d'une loi accordant la garantie de bonne fin du gouvernement au crédit à l'outillage artisanal.

On en trouvera le texte ci-dessous.

Article 1^{er}. — L'Etat garantit à la Caisse générale d'épargne et de retraite la bonne fin des promesses réunissant les conditions suivantes:

1. Avoir pour cause une transformation de l'outillage;
2. Etre souscrites par des artisans ou petits industriels à l'ordre de sociétés commerciales locales ayant pour objet la caution mutuelle;
3. Avoir été endossées par une fédération régionale

ou professionnelle de coopératives, formée par les dites sociétés commerciales locales et agréée à ces fins par arrêté royal.

Art. 2. — Le montant total de la garantie stipulée à l'article 1^{er}, ne dépassera pas 15 millions de francs.

Les conditions d'admissibilité des sociétés commerciales locales au réescompte ainsi que la procédure à suivre seront déterminées par un arrêté royal.

Art. 3. — Un commissaire à nommer par le Roi surveillera les opérations faites en vertu de la présente loi et adressera rapport annuellement au Ministre des Finances.

Donné à Bruxelles les 29 mars 1929.

LE RENDEMENT DU PLAN DAWES.

Huit premiers mois de la 5^e annuité.

L'agent général des paiements de réparations communique l'état, au 30 avril 1929, c'est-à-dire à la fin du 8^e mois de la 5^e année d'application du plan, des recettes et des dépenses au compte de la 5^e annuité Dawes.

La 5^e annuité, qui s'étend sur la période du 1^{er} septembre 1928 au 31 août 1929, est, on le sait, la première du régime normal du plan. Elle comporte un versement total, par l'Allemagne, de 2 1/2 milliards de marks-or (au lieu de 1 milliard pour la première annuité, 1.220 millions pour la seconde, 1.500 pour la troisième et 1.750 pour la quatrième).

Cette somme de 2 milliards et demi de marks-or, représentant 21 milliards 400 millions de francs belges, est applicable à l'ensemble des charges du Traité de Versailles (réparations, frais d'occupation, commissions interalliées, etc.). Elle provient des ressources suivantes : intérêt et amortissement des obligations des chemins de fer allemands, 660 millions de marks-or; intérêt et amortissement des obligations de l'industrie allemande, 300 millions; impôt sur les transports, 290 millions; contribution budgétaire, 1.250 millions.

Le total des fonds qui ont été encaissés en marks-or et disponibles pour transfert pendant le mois d'avril s'est élevé à 307.594.066 marks-or 55, sur lesquels il a été transféré 209.069.170 marks-or 96.

Pour l'ensemble des huit premiers mois de la 5^e année d'application du plan, les fonds disponibles montaient à 1.806.171.217 marks-or 17, sur lesquels il a été transféré 1.478.029.310 marks-or 50. Voici comment se répartissaient les fonds qui ont été disponibles pendant les 8 premiers mois de la 5^e année du plan :

Solde au 31 août 1928	189.488.944 86
Recettes à titre de complément de la 4 ^e annuité :	
Impôt sur les transports	24.174.000 »
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer	55.000.000 »
Recettes au titre de la 5 ^e annuité :	
Contribution budgétaire	833.333.333 33
Impôt sur les transports	169.166.666 62
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer	385.000.000 »
Intérêt et amortissement des obligations industrielles	150.000.000 »
Intérêt et différence de change	5,356,364 91
A déduire : escompte sur les versements effectués avant la date d'échéance pour le service des obligations des chemins de fer et des obligations industrielles	— 5.348.092 55
Total disponible pour transfert.	1.806.171.217 17

Les 307.594.066 marks-or 55 qui ont été disponibles pour transfert en avril provenaient : de la contribution budgétaire, pour 104.166.666 marks-or 66; de l'impôt sur les transports, pour 24.166.666 marks-or 66; de l'intérêt et de l'amortissement des obligations ferroviaires, pour 55 millions; de l'intérêt et de l'amortissement des obligations industrielles, pour 125 millions; de l'intérêt et différence de change, pour 610,083 marks-or 81. Mais il y avait à déduire pour escompte sur versements anticipés 1.349.350 marks-or 58.

Les transferts.

Les transferts effectués pendant les huit mois de septembre 1928 à avril 1929 se sont montés à 1 milliard 478.029.310 marks-or 50 (dont 863.711.834 marks-or 46 en monnaies étrangères), représentant 1.327.050.893 fr. belges. Cette somme (en marks-or) se répartit ainsi : En monnaies étrangères :

Service de l'emprunt extérieur allemand 1924	58.101.825 42
Reparation Recovery Act	258,722,734 15
Livraisons en vertu d'accord	29.135.021 18
Liquidation de soldes dus pour livraisons effectuées ou services rendus par l'Allemagne avant le 1 ^{er} septembre 1924.	399.404 49
Transferts d'espèces	514.667.854 59
Frais des commissions interalliées	2.684.994 63
Total.	863.711.834 46
Au moyen de paiements en reichsmarks :	
Livraisons en nature	580.423.439 71
Armées d'occupation	29,312,818 51
Frais des commissions interalliées.	3.737.405 54
Divers.	843.812 28
Total.	614.317.476 04

Total des transferts. 1.478.029.310 50

En avril, les transferts représentent 209.069.170 marks-or 96, dont voici le détail :

En monnaies étrangères :	
Service de l'emprunt extérieur allemand 1924	7.516.564 56
Reparation Recovery Act	29.743.772 88
Livraisons en vertu d'accord	6.085.914 09
Liquidation de soldes dus pour livraisons effectuées ou services rendus par l'Allemagne avant le 1 ^{er} septembre 1924	» »
Transferts d'espèces	86.947.872 12
Frais des commissions interalliées	439.832 93
Total.	130.733.956 58

Au moyen de paiements en reichs-	
marks :	
Livraisons en nature	75.071.471 84
Armées d'occupation	2.706.800 17
Frais des commissions interalliées	447.229 03
Divers	109.713 34
Total.	78.335.214 38
Total des transferts.	209.069.170 96

Il n'a donc été transféré en avril que 209.069.170 marks-or 96 sur 307.594.066 marks-or 55 versés au compte de l'agent général des paiements de réparations.

Ainsi le solde en espèces que possédait l'agent général à la Reichsbank est-il passé de 229.617.011 marks-or, le 31 mars, à 328.141.906 marks-or, le 30 avril, en augmentation de 98.524.895 marks-or.

La part de la Belgique s'établit comme suit :

	MARKS	FRANCS BELOES
Armée d'occupation	815.202.20	6.978.130.83
Livraisons de charbon et de coke (y compris le transport) —	6.185.835.05	52.950.748.03
Matières colorantes et produits pharmaceutiques	5.538.436.78	47.409.018.83
Engrais chimiques et produits azotés	4.692.400.25	40.166.946.14
Sous-produits du charbon	1.409.223.55	12.062.953.58
Produits agricoles	94.781.99	811.335.83
Livraisons diverses	32.896.884.10	281.597.327.89
Transferts d'espèces	25.965.011.65	222.260.499.72
	77.597.775.57	664.236.958.85

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Comme précédemment, nos séances de change se sont déroulées dans le plus grand calme. Seul le marché officiel s'est montré parfois assez actif, mais sans jamais provoquer de changements durables dans l'orientation des cours. A une ou deux exceptions près, les écarts d'une quinzaine à l'autre sont du reste peu sensibles. Le dollar vaut 7,2030 contre 7,2015. A Londres, la tendance du dollar s'est encore raffermie. Elle y a progressé depuis le début de ce mois de 4,8525 à 4,8495.

La livre sterling s'est tenue autour de 34,94, s'orientant plus volontiers en deça qu'au delà de ce niveau. Le franc français s'est montré stable à 28,14. Le florin est toujours recherché sur la plupart des places étrangères. Ici il enregistre une nouvelle avance de 289,51 à 289,60. Le franc suisse s'est aisément maintenu entre 138,65 et 138,75, niveau auquel il se trouvait déjà il y a quinze jours. La lire italienne est revenue légèrement en arrière, de 37,74 à 37,69.

Nous avons signalé dans notre dernière chronique le recul prononcé que subit le reichsmark vers la fin du mois d'avril, recul qui fut, peu de temps après, suivi d'une amélioration notable. Depuis lors les progrès de cette devise n'ont cessé de s'élargir. Elle vient de s'inscrire au-dessus de 171,50, cours qu'elle n'avait plus atteint depuis le milieu du mois de décembre dernier.

La peseta s'est mollement défendue autour de 102,50; par rapport au sterling elle a valu 34,10 environ. Marché presque nul en couronnes scandinaves. Le Stockholm, l'Oslo et le Copenhague ne se sont guère éloignés respectivement de 192,40, 191,95 et 191,90.

Les transactions en change à terme ont été ces jours-ci moins actives que de coutume. La livre sterling à trois mois est offerte au même prix qu'au comptant et recherchée avec un léger déport; quant au franc français, pour la même période, il maintient une prime d'un centième de belga environ. Le marché a été presque constamment emprunteur d'argent au jour le jour. Le taux de ces prêts a dépassé généralement 3 1/2 p. c. Celui de l'escompte privé n'a pas varié; nous le trouvons comme d'habitude à 3 15/16 p. c.

Le 22 mai 1929.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

La pénurie persistante d'ordres au marché du comptant a amené dans toute la cote des écarts de cours généralement en moins-value.

Signalons cependant la bonne tenue des rentes, charbonnages, verreries, glaciers et des valeurs caoutchoutières qui ont bénéficié d'une certaine activité.

Citons quelques cours comparés des bourses des 3 et 16 mai:

Aux **rentes**: 3 p. c. Dette belge, 2^e série, 65 contre 65,25; 3 p. c. Dette belge, 4^e série, 577 contre 578; 5 p. c. Dette belge 1925 se répète à 90; 5 p. c. Intérieur à prime (titre de 500), 501,50 contre 501,25; idem (titre de 25.000), 504,50 contre 502; 5 p. c. Restauration

Nationale 1919, 91 contre 91,25; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921 (titre de 250), 197 contre 190,25; idem (titre de 5.000), 197 contre 191,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 249 contre 242; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 500,25 contre 493; 6 p. c. Consolidé 1921 se répète à 100,25; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants se répète à 100.

Aux **assurances et banques**: Assurances Générales sur la Vie, 11025 contre 11600; Banque de Bruxelles, 2700 contre 2845; Banque Liégeoise et Crédit Liégeois, 1655 contre 1800; Banque Nationale de Belgique, 3300 contre 3390; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 8325 contre 8750; part de réserve Société Générale de Belgique, 31900 contre 31925.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières**: Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 48625 contre 50525; action ordinaire Ezlekiah, 4525 contre 4810; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 8600 contre 9125; Immobilière Bruxelloise, 4175 contre 4340.

Aux **chemins de fer et canaux**: Société Nationale des Chemins de fer belges, 595,50 contre 600; part de fondateur Congo, 19425 contre 19975; action de capital Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, 2110 contre 1545; part de fondateur Réunis, 16125 contre 16600; action de jouissance Welkenraedt, 22525 contre 23250.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux**: Action de jouissance Anvers, 385 contre 410; 10^e part de fondateur idem, 1610 contre 1655; action de dividende Bruxellois, 7800 contre 7950; action de dividende Pays de Charleroi, 1380 contre 1515.

Aux **tramways et électricité (Trusts)**: Part de fondateur Electricité du Littoral, 5700 contre 6150; action privilégiée Electricité et Traction, 6800 contre 7125; part de fondateur Railways et Electricité, 8500 contre 8825; action ordinaire Sofina, 32500 contre 33250.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité**: Centrale des Flandres et du Brabant, 3910 contre 4150; Eclairage et Chauffage par le Gaz, 11150 contre 11975; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 8525 contre 9025; part de fondateur Electricité du Pays de Liège, 7625 contre 8200; action de dividende Compagnie Belge d'Exploitations Electriques, 5050 contre 5650; action de capital Gaz de Saint-Josse, 3355 contre 3700; action de jouissance idem, 3150 contre 3510.

Aux **industries métallurgiques**: Armes de Guerre, 2850 contre 2950; Forges de Clabecq, 50000 contre 51750; Cockerill, 3710 contre 3860; Espérance-Longdoz, 7900 contre 8200; Forges de la Providence, 14225 contre 14400; Thy-le-Château, 11500 contre 12000.

Aux **fours à coke**: Part de fondateur Fours à Coke (système Lecocq), 5300 contre 5625.

Aux **charbonnages**: Part sociale Centre de Jumet, 6875 contre 6225; Gouffre, 17275 contre 16500; part sociale Hornu et Wasmes, 15475 contre 14875; Kessales et Concorde Réunis, 7250 contre 6750; Nord de Gilly, 18450 contre 16700; Ressaix-Leval-Péronne, 7700 contre 7475.

Aux **zincs, plombs et mines**: Mortagne, 175 contre 250; Vieille-Montagne, 4775 contre 4955.

Aux **glaceries**: Action privilégiée Compagnie de Floreffe, 4050 contre 3730; action ordinaire idem, 4090 contre 3775; Sainte-Marie à Aiseau, 2125 contre 2030.

Aux **verreries**: Action ordinaire Bennert-Bivort, 1405 contre 1275; Hamendes, 1750 contre 1650.

Aux **industries de la construction**: Carrières Unies de Porphyre, 4740 contre 5000; part de fondateur Merbes-Sprimont, 14050 contre 15225; part bénéficiaire Tuileries Nationales Belges, 757,50 contre 655; action de capital Tuileries du Pottelberg, 10150 contre 9750.

Aux **industries textiles et soieries**: 5^e action de jouissance Axminster, 4450 contre 4590; action de capital Ensivaloise, 2310 contre 2195; La Lainière à Verriers, 1735 contre 1820; Linière La Lys, 14500 contre 15850; action de jouissance Société de Loth, 1730 contre 1830; Tresses et Lacets Torley, 6750 contre 7210.

Aux **produits chimiques**: Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 4390 contre 4710; part de fondateur Industries Chimiques, 11025 contre 11475; Laeken, 6515 contre 7025; action de capital Sidac, 8000 contre 9150; action de dividende idem, 7350 contre 8250.

Aux **valeurs coloniales**: Action de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 9225 contre 9975; Géomines, 14525 contre 15550; action privilég. Katanga, 122500 contre 128900; 70^e d'action privilégiée idem, 1795 contre 1895; 100^e part de fondat. Minière Grands Lacs Africains, 2270 contre 2325; action de capital Synkin, 2210 contre 2725.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières**: Part de fondateur Lacourt, 1130 contre 1055; Telok-Dalam, 2140 contre 2000.

Aux **alimentations**: Action de capital Minoteries et Elevateurs à Grains, 24350 contre 25200; Moulins La Royale, 5465 contre 5130.

Aux **industries diverses**: Action de dividende Chaussures F. F., 3665 contre 4100; part sociale Englebert O., Fils et Cie, 14450 contre 16475; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 8000 contre 8675; part de fondateur Usines Mathes, 5925 contre 6400.

Aux **papeteries**: Delcroix, 13125 contre 13500; part sociale Papeteries de Saventhem, 2125 contre 2275.

Aux **pétroles**: Nafta, 2725 contre 3025.

Aux **actions étrangères**: Dahlbusch (titre de 400 Mk-or), 3850 contre 4090; Chade, 18100 contre 18975; Madri-lena de Tranvias, 3600 contre 3450; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 7925 contre 8425; part bénéficiaire Parisienne, 5500 contre 5940; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 24625 contre 22800; action de capital Huileries de Deli, 6275 contre 5825; part de fondateur idem, 6300 contre 5825; part de fondateur Mopoli, 18850 contre 17400; part sociale Arbed, 13350 contre 13750; Prince-Henri, 2830 contre 3125.

Terme.

Aljustrel, 650 contre 690; Barcelona Traction, 1840 contre 1950; Brazilian Traction, 1955 contre 2080; Mexico Tramways, 1660 contre 1705; Nitrate Railways, 1335 contre 1410; Pétrofina, 1265 contre 1340; Prince-Henri, 2860 contre 3175; Sennah Rubber, 313 contre 288,50; Soengei-Lipoet, 2245 contre 2095; action privilégiée Soie de Tubize, 1230 contre 1355.

STATISTIQUES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES 1929	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
<i>a) La dernière quinzaine:</i>							
6 Mai 1929	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	3,625	4,—
7 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	3,50	4,—
8 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	2,375	3,—
10 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	3,—	3,—
11 —	4,—	4,50	5,50	3,93750	—	3,125	—
13 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	3,—	3,—
14 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,875	3,50	3,25
15 —	4,—	4,50	5,50	3,93750	4,875	3,75	3,75
16 —	4,—	4,50	5,50	3,93750	—	4,25	4,—
17 —	4,—	4,50	5,50	3,93750	—	4,—	4,—
<i>b) Les derniers mois (1) :</i>							
1926	7,06	7,56	7,96	—	—	—	—
1927	5,41	5,91	6,89	4,0534	4,5013	2,6966	2,8488
1928	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,4276	2,6638	2,7762
1928 Février	4,50	5,—	6,—	3,875	4,125	2,465	2,50
Mars	4,50	5,—	6,—	4,0903	4,3565	3,2685	3,560
Avril	4,50	5,—	6,—	4,2663	4,625	3,4185	3,6413
Mai	4,50	5,—	6,—	4,3975	4,7475	2,855	3,04
Juin	4,50	5,—	6,—	4,3966	4,762	2,8125	3,0673
Juillet	4,—	4,50	5,50	3,9337	4,35	1,97	2,185
Août	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9038	2,9567
Septembre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,525	2,535
Octobre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9352	2,9398
Novembre	4,—	4,50	5,50	3,96825	4,375	2,60	2,73
Décembre	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,505	2,443
1929 Janvier	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,115	2,111
Février	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,672	2,663
Mars	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,654	2,583
Avril	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,606	2,64	2,635

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) le 20 mai 1929 } sur les valeurs au comptant 8,50%
 } sur les valeurs à terme 7,50%

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois et les moyennes mensuelles des taux « hors banque » et taux du « call money. »

II. — Taux des dépôts en banque le 20 mai 1929.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,50	4,80	—	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,50	4,90	4,50	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,50	4,87	—	—	—	4,75	—	5,—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	4,75	5,—	5,—	5,50	5,50	5,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat: 4 p. c. jusqu'à 20.000 francs; 3 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours journaliers des changes à Bruxelles.

DATES 1929	LONDRES £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lire = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAQUE	MONTRÉAL \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,821 h.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengö = 125,79 b.
6-5	34,94675	28,142	7,20125	289,52	138,735	102,20	37,74	192,40	191,975	191,975	21,31	7,135	170,725	101,10	80,75	125,50
7-5	34,95	28,1435	7,2030	289,50	138,73	101,55	37,73	192,40	191,975	191,925	21,32	7,1370	170,80	101,10	80,65	125,475
8-5	34,95	28,136	7,20325	289,525	138,76	103,20	37,7375	192,45	192,00	191,925	21,32	7,1365	170,825	101,125	80,75	125,60
13-5	34,938	28,1325	7,20175	289,50	138,68	102,60	37,725	192,40	192,00	191,875	21,315	7,1525	170,69	101,15	80,70	125,475
14-5	34,94075	28,14	7,2015	289,54	138,68	102,40	37,7175	192,40	191,95	191,90	21,31	7,1530	170,80	101,175	80,75	125,475
15-5	34,935	28,14	7,2025	289,51	138,70	102,50	37,715	192,40	191,925	191,875	21,3175	7,15	170,925	101,175	80,75	125,45
16-5	34,932	28,132	7,2015	289,475	138,69	102,60	37,715	192,40	191,90	191,875	21,32	7,1430	171,04	101,125	80,70	125,45
17-5	34,942	28,14	7,204	289,60	138,775	102,775	37,71	192,40	191,95	191,90	21,3225	7,152	171,23	101,15	80,70	125,45

II — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câbles)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1927	belgas 34,928	belgas 28,198	belgas 7,1852	belgas 288,16	belgas 138,40	belgas 122,59	belgas 37,024	belgas 192,69	belgas 170,72	belgas 101,25
1928	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1928 Février	35,010	28,230	7,1815	289,11	138,18	121,99	38,034	192,78	171,33	101,18
Mars	34,999	28,221	7,1721	288,67	138,11	120,62	37,901	192,52	171,43	101,03
Avril	34,952	28,185	7,1602	288,57	137,99	120,09	37,784	192,22	171,22	100,81
Mai	34,966	28,196	7,1627	288,98	138,06	119,83	37,748	192,19	171,40	100,73
Juin	34,946	28,146	7,1610	288,77	138,01	118,67	37,686	192,14	171,14	100,64
Juillet	34,913	28,110	7,1757	288,82	138,22	118,27	37,619	192,21	171,25	101,03
Août	34,902	28,097	7,1908	288,41	138,44	119,44	37,635	192,44	171,36	101,33
Septembre	34,901	28,103	7,1947	288,45	138,49	119,00	37,635	192,51	171,43	101,31
Octobre	34,895	28,107	7,1949	288,44	138,46	116,45	37,676	192,41	171,34	101,17
Novembre	34,892	28,111	7,1952	288,80	138,51	115,95	37,692	192,33	171,40	101,13
Décembre	34,885	28,107	7,1890	288,81	138,55	116,64	37,649	192,40	171,33	101,18
1929 Janvier	34,899	28,124	7,1955	288,61	138,45	117,20	37,663	192,44	171,03	101,16
Février	34,922	28,107	7,1966	288,22	138,41	112,02	37,674	192,37	170,77	101,07
Mars	34,952	28,130	7,2024	288,47	138,53	109,38	37,716	192,40	170,85	101,22
Avril	34,949	28,135	7,2013	289,05	138,60	106,21	37,711	192,33	170,71	101,13

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORENS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois :								
6 mai 1929	D 0,004	—	—	R 0,004	D 0,004	—	—	D 0,10
7	D 0,004	—	R 0,004	—	D 0,00375	—	—	D 0,10
8	—	D 0,003	—	R 0,003	—	D 0,003	—	D 0,10
10	—	D 0,004	—	R 0,004	—	D 0,0025	—	D 0,10
11	—	D 0,006	R 0,004	—	—	D 0,003	—	D 0,10
13	—	D 0,009	R 0,004	—	—	D 0,00325	—	D 0,10
14	—	D 0,008	—	R 0,006	—	D 0,0045	—	D 0,10
15	D 0,006	—	—	R 0,006	D 0,005	—	—	D 0,10
16	D 0,002	—	R 0,005	—	D 0,0045	—	—	D 0,10
17	D 0,004	—	—	R 0,006	D 0,0045	D 0,004	—	D 0,10
à 3 mois :								
6 mai 1929	D 0,008	—	—	R 0,012	D 0,008	—	—	D 0,30
7	D 0,008	—	R 0,012	—	D 0,00775	—	—	D 0,30
8	—	D 0,006	—	R 0,015	—	D 0,007	—	D 0,30
10	—	D 0,009	—	R 0,012	—	D 0,007	—	D 0,30
11	—	D 0,014	R 0,012	—	—	D 0,007	—	D 0,30
13	—	D 0,019	R 0,012	—	—	D 0,008	—	D 0,30
14	—	D 0,020	—	R 0,015	—	D 0,009	—	D 0,30
15	D 0,015	—	—	R 0,015	D 0,0095	—	—	D 0,30
16	D 0,008	—	R 0,012	—	D 0,0085	—	—	D 0,30
17	D 0,009	—	—	R 0,012	D 0,009	D 0,0085	—	D 0,30

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin du mois	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcent. des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1927 Moyenne mensuelle	(*) 201.748	1.376	2.838	7.020	2.824	7.020	19.702	86,4
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1928 Février	205.666	1.522	3.040	7.577	3.105	7.572	21.294	86,6
Mars	209.058	1.481	3.439	8.348	3.333	8.344	23.463	86,7
Avril	210.973	1.565	3.335	8.010	3.346	8.007	22.698	86,5
Mai	212.556	1.639	3.418	8.229	3.330	8.226	23.203	86,5
Juin	214.226	1.679	3.457	8.606	3.460	8.605	24.138	87,3
Juillet	215.741	1.641	3.574	8.532	3.592	8.530	24.228	86,6
Août	217.341	1.628	3.430	8.368	3.449	8.366	23.612	86,6
Septembre	219.104	1.647	3.325	8.142	3.310	8.140	22.917	87
Octobre	221.243	1.661	3.870	9.080	3.760	9.080	25.791	86,2
Novembre	223.190	1.669	3.567	8.795	3.648	8.796	24.806	87
Décembre	224.997	1.719	3.856	9.082	3.622	9.083	25.643	87,7
1929 Janvier	227.881	1.766	4.030	9.349	4.114	9.352	26.845	86
Février	229.737	1.743	3.298	8.304	3.392	8.309	23.303	87
Mars	231.869	1.706	3.773	9.226	3.673	9.229	25.900	87
Avril	233.918	1.817	3.982	9.514	3.993	9.517	27.006	86,6

(*) Au 31 décembre.

RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés (en milliers de francs)	Effets impayés (en milliers de francs)	%
1927 Année	972.097	46.931	4,83	3.848.313	103.464	2,69
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1928 Février	81.847	4.376	5,35	514.010	10.852	2,11
Mars	94.808	4.876	5,14	583.728	12.262	2,10
Avril	115.894	6.029	5,20	624.716	14.654	2,35
Mai	112.685	5.857	5,20	727.156	13.790	1,90
Juin	117.812	6.476	5,50	858.286	16.311	1,90
Juillet	115.791	6.866	5,93	805.906	16.055	1,99
Août	110.867	6.205	5,60	683.242	16.646	2,44
Septembre	114.093	6.191	5,43	700.600	17.049	2,43
Octobre	119.478	6.215	5,20	737.554	16.722	2,27
Novembre	119.032	6.125	5,15	748.195	15.119	2,02
Décembre	124.894	7.165	5,74	698.122	17.473	2,50
1929 Janvier	110.495	6.281	5,68	784.814	15.850	2,02
Février	100.035	6.187	6,18	744.535	17.541	2,36
Mars	104.199	5.891	5,65	846.818	16.422	1,94

DECLARATIONS DE FAILLITE ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Première période	133	126	105	38	24	34
Deuxième période	122	127		28	34	
Troisième période	91	109		30	35	
Quatrième période	155	133		31	17	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		Comptant			Terme
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés en millions de francs	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés en millions de francs	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin du mois	Montant des liquidations en millions de francs	Montant des liquidations en millions de francs
1927 Moyenne mensuelle	33	335	30.705	156	20.470	—	—	—	—
1928 Moyenne mensuelle	38	377	36.936	170	24.932	—	—	—	—
1928 Février	34	358	33.627	163	22.105	—	—	—	373
Mars	35	387	39.786	174	27.223	10	20	48	361
Avril	35	381	36.501	163	24.903	19	60	378	412
Mai	35	384	41.645	173	29.317	20	60	908	532
Juin	35	378	41.305	171	28.619	21	80	793	648
Juillet	36	363	35.149	165	23.698	20	100	483	311
Août	36	368	36.807	169	24.701	19	100	731	278
Septembre	37	349	32.787	156	21.931	20	120	1.003	273
Octobre	38	404	36.200	181	24.299	23	140	1.215	387
Novembre	38	391	35.137	173	22.995	20	200	1.231	258
Décembre	38	399	38.697	179	26.006	18	200	1.315	291
1929 Janvier	38	415	39.468	189	26.641	22	200	2.272	378
Février	38	370	35.700	166	24.022	19	200	1.891	263
Mars	38	394	38.630	177	26.247	20	200	1.420	291
Avril	38	409	40.913	183	27.675	21	200	1.233	363

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

ACTIVITE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				Dépenses	Excédent	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1927 Moyenne mensuelle	57,9	177,1	5,7	240,7	206,2	34,5	85,65
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1928 Janvier	55,6	172,0	5,5	233,1	198,3	34,9	85,04
Février	48,3	170,1	4,3	222,7	204,2	18,4	91,72
Mars	52,3	190,6	6,3	249,2	215,8	33,4	86,61
Avril	65,5	171,4	5,7	242,5	201,5	41,1	83,07
Mai	63,8	176,7	4,1	244,6	206,3	38,4	84,33
Juin	61,5	184,5	5,1	251,1	204,1	47,0	81,26
Juillet	80,5	175,4	5,2	261,1	209,8	51,3	80,34
Août	88,8	185,5	6,6	280,9	224,8	56,1	80,—
Septembre	79,3	188,1	6,1	273,4	220,0	53,4	80,47
Octobre	62,0	216,4	7,4	285,8	232,0	53,8	81,19
Novembre	57,7	204,3	6,0	268,1	228,0	40,0	85,06
Décembre	64,1	185,3	5,3	254,7	228,4	26,3	89,65
1929 Janvier	58,4	190,0	7,0	255,4	230,6	24,8	90,28
Février	47,9	173,2	6,4	227,5	226,4	1,1	99,52
Mars (chiffres provis.)	66,0	225,2	6,5	297,7	244,0	53,7	81,96

B. — Statistique du trafic.

1°) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1927 Moyenne mensuelle	18.079	492	6.386	208	50	267	131	656
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1927 Décembre	18.171	475	6.323	200	51	260	120	632
1928 Janvier	20.202	507	6.332	207	52	268	121	648
Février	18.354	478	6.175	210	49	258	113	630
Mars	17.617	461	7.034	259	53	260	112	684
Avril	18.660	532	6.345	223	45	232	102	602
Mai	18.084	507	6.677	232	44	260	112	648
Juin	17.573	494	6.542	222	44	252	106	624
Juillet	18.682	558	6.244	219	46	224	104	593
Août	20.417	627	6.767	237	47	276	100	660
Septembre	19.354	511	6.805	241	46	260	96	643
Octobre	20.431	532	8.004	292	57	289	98	736
Novembre	19.421	502	7.729	281	55	267	97	700
Décembre	19.853	555	6.744	242	52	249	97	610
1929 Janvier	20.560	519	7.011	258	53	258	110	679
Février			6.074					584

2°) Transports de marchandises en service intérieur.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (1 = 1,000)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétrole, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1928 Juin	266	1.259	25	335	380	578	27	119	44	371	3.395
Septembre	314	1.289	40	339	389	646	81	95	40	433	3.666
Décembre	433	1.322	51	354	352	535	36	150	48	381	3.662

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coké et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1927 Moyenne mensuelle :	452.782	115.019	181.941	634.723
1928 Moyenne mensuelle :	490.573	128.013	170.669	661.242
1928 Février .	452.300	119.945	165.003	617.303
Mars . . .	513.833	135.423	177.021	690.854
Avril . . .	452.135	124.817	159.285	611.420
Mai	470.061	131.369	168.023	638.084
Juin	482.951	133.849	166.196	649.147
Juillet . . .	470.743	119.711	161.484	632.227
Août	495.259	120.208	181.777	677.036
Septemb. .	492.384	121.341	180.748	673.132
Octobre . .	575.238	141.945	184.575	759.813
Novemb. . .	550.052	130.050	165.363	715.415
Décemb. . .	482.210	125.621	165.452	647.662
1929 Janvier .	496.341	149.306	167.460	663.801
Février . . .	430.651	130.456	152.766	583.417
Mars	507.628	138.470	200.133	707.761
Avril	518.314	133.537	182.348	700.662

TAUX DE L'ESCOMPTE.
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	26 avril 1929	7,50
Autriche	24 avril 1929	7,50
Belgique	1 ^{er} juillet 1928	4
Bulgarie	15 décembre 1928	9
Danemark	24 juin 1926	5
Dantzig	18 juin 1927	6
Espagne	19 décembre 1928	5,50
Estonie	2 janvier 1928	7,50
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) . .	13 juillet 1928	5
Finlande	16 novembre 1928	7
France	19 janvier 1928	3,50
Grande-Bretagne	7 février 1929	5,50
Grèce	5 janvier 1929	8
Hollande	25 mars 1929	5,50
Hongrie	24 avril 1929	8
Indes	11 avril 1929	7
Italie	14 mars 1929	7
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	novembre 1927	6
Norvège	26 mars 1928	5,50
Pologne	19 avril 1929	9
Portugal	23 mars 1929	6,50
Roumanie	14 mai 1929	9,50
Suède	24 août 1928	4,50
Suisse	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie	8 mars 1927	5
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (-) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1927 Moyenne mensuelle .	3.172	2.428	766	2.019	2.225	159	- 203	91,6
1928 Moyenne mensuelle .	3.293	2.630	799	2.214	2.512	1.134	- 118	95,5
1928 Janvier	3.001	2.332	777	1.596	1.968	1.233	- 363	84,4
Février	3.078	2.673	868	2.109	2.733	1.296	+ 61	102,3
Mars	3.415	3.022	885	2.466	2.744	1.113	- 279	90,8
Avril	3.083	2.402	779	1.975	2.167	1.098	- 234	90,2
Mai	3.164	2.540	803	2.341	2.367	1.011	- 173	93,2
Juin	3.269	2.617	801	2.385	2.462	1.032	- 156	94,-
Juillet	3.117	2.338	750	2.352	2.401	1.021	+ 63	102,7
Août	3.099	2.536	818	2.126	2.304	1.084	- 232	90,8
Septembre	3.578	2.865	801	2.154	2.320	1.077	- 546	81,-
Octobre	3.726	2.903	779	2.400	2.922	1.217	+ 18	100,6
Novembre	3.523	2.653	753	2.042	2.555	1.251	- 99	96,3
Décembre	3.491	2.788	799	2.633	3.364	1.278	+ 576	120,6
1929 Janvier	3.099	2.393	772	1.651	2.075	1.257	- 318	86,7
Février	3.001	2.699	899	1.590	2.397	1.507	- 302	88,8
Mars	3.626	3.058	843	1.933	2.705	1.400	- 353	88,4

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		TOTALS	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1927 L'année	17.716	95.587	3.500.296	7.193.940	33.621.307	15.137.293	922.069	6.598.228	5	63.459	38.061.393	29.138.507
1928 L'année	10.974	61.342	3.235.807	6.794.598	35.159.548	16.592.427	1.103.720	7.996.794	33	119.079	39.510.082	31.564.240
1928 Janvier	1.093	5.769	232.278	521.523	2.690.980	1.225.200	76.246	572.938	—	6.202	3.000.598	2.331.632
Février	1.569	8.142	237.360	514.657	2.756.645	1.509.514	82.464	653.380	21	6.812	3.078.060	2.672.505
Mars	1.370	7.235	289.885	620.131	3.023.127	1.644.280	101.081	746.741	1	4.092	3.415.464	3.022.479
Avril	965	5.123	235.172	516.473	2.761.589	1.234.023	85.116	634.414	1	11.561	3.082.842	2.401.594
Mai	659	3.864	224.572	519.254	2.840.396	1.315.166	98.157	698.463	—	2.785	3.163.785	2.539.532
Juin	500	3.144	274.654	577.855	2.904.918	1.375.317	88.843	651.499	—	9.679	3.268.916	2.617.494
Juillet	608	3.940	261.203	514.917	2.769.428	1.194.389	86.227	622.658	21	1.701	3.117.488	2.337.605
Août	595	3.749	274.057	547.294	2.726.016	1.319.176	98.061	658.344	—	7.685	3.098.730	2.536.248
Septembre	770	4.024	303.650	608.637	3.181.176	1.542.242	92.869	698.509	—	11.670	3.578.465	2.865.082
Octobre	901	5.223	344.316	678.097	3.276.286	1.445.903	104.085	732.051	2	41.921	3.725.590	2.903.195
Novembre	860	4.713	282.210	578.714	3.143.183	1.397.793	97.222	665.469	1	6.749	3.523.476	2.653.438
Décembre	1.086	6.424	276.452	597.349	3.120.250	1.487.503	93.249	684.864	1	12.094	3.491.038	2.788.234
1929 Janvier	1.228	6.588	232.648	520.805	2.775.200	1.202.213	90.293	663.002	—	650	3.099.369	2.393.258
Février	1.744	9.558	229.014	511.039	2.677.235	1.469.093	92.739	708.482	—	404	3.000.733	2.698.576
Mars	1.736	9.834	267.314	598.856	3.246.194	1.568.863	110.812	862.388	1	18.453	3.626.058	3.058.394
EXPORTATIONS :												
1927 L'année	15.703	151.720	726.577	2.129.315	16.594.001	8.980.427	6.885.825	15.366.234	100	68.918	24.222.207	26.696.614
1928 L'année	16.854	157.612	923.057	2.528.710	18.326.334	9.876.856	7.307.616	17.508.044	99	74.199	26.573.960	30.145.421
1928 Janvier	1.281	13.451	42.721	186.593	1.191.565	723.114	360.741	1.039.257	8	5.936	1.596.316	1.968.351
Février	1.369	13.790	61.448	220.170	1.467.882	1.051.092	578.097	1.438.887	14	9.533	2.108.809	2.733.472
Mars	1.623	14.420	70.337	214.593	1.664.505	944.932	729.592	1.562.438	9	7.252	2.466.067	2.743.635
Avril	1.378	12.508	49.709	172.558	1.453.608	677.429	470.105	1.295.901	13	9.001	1.974.813	2.167.397
Mai	1.392	12.173	51.313	185.441	1.641.168	805.383	647.279	1.360.108	5	3.883	2.341.157	2.366.988
Juin	1.591	15.124	58.283	209.065	1.655.936	711.339	668.938	1.521.450	5	4.644	2.384.753	2.461.622
Juillet	1.482	13.431	116.585	233.667	1.610.342	724.283	623.564	1.424.255	7	5.422	2.351.980	2.401.058
Août	1.196	11.354	92.264	210.519	1.485.700	745.051	547.204	1.330.959	8	6.064	2.126.372	2.303.947
Septembre	1.909	16.819	111.309	235.771	1.447.071	793.396	493.756	1.270.510	4	3.007	2.154.049	2.319.503
Octobre	1.687	14.763	113.408	227.479	1.562.039	926.658	723.107	1.745.130	10	7.633	2.400.252	2.921.663
Novembre	1.206	10.519	79.715	200.775	1.403.410	882.422	557.167	1.457.066	5	3.875	2.041.504	2.554.657
Décembre	923	10.386	76.285	235.545	1.642.428	1.022.409	913.073	2.086.864	10	8.608	2.632.719	3.363.812
1929 Janvier	1.088	11.280	50.013	192.990	1.224.793	751.611	374.782	1.113.090	8	5.980	1.650.684	2.074.951
Février	1.032	10.412	46.995	170.173	1.137.044	966.492	405.254	1.244.508	8	5.155	1.590.332	2.396.740
Mars	1.494	16.672	75.961	233.846	1.343.561	912.017	511.732	1.534.651	11	8.060	1.932.759	2.705.246

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

I. — Classement par genre d'industrie. (Mois d'avril 1929.)

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde		Bénéfice distribué aux actionn.		Dette obligataire		Payement de coupons d'obligat.	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs

Banques	66	1.183,115	63	281,640	3	53	281,687	105,440	852,881	41,124	—	—	—	—
Assurances	13	10,216	12	1,960	1	33	1,927	676	—	—	—	—	—	
Opérations financières	109	302,690	106	41,567	3	113	41,454	17,312	22,136	1,112	—	—	—	
Exportations, importations	48	93,496	33	17,902	15	3,602	14,400	7,577	—	—	—	—	—	
Commerce de fer et métaux	19	22,711	14	4,241	5	497	3,744	1,304	1,000	—	—	—	—	
Commerce d'habillement et d'ameublement	36	52,249	34	16,039	2	4	16,036	2,932	—	—	—	—	—	
Commerce de produits alimentaires	30	28,134	28	5,600	2	117	5,483	2,996	—	—	—	—	—	
Commerce non dénommés	64	51,361	48	8,784	16	1,237	7,547	3,073	210	—	—	—	—	
Sucreries	1	1,460	1	1,530	—	—	1,530	—	—	—	—	—	—	
Mécaniques	14	63,900	14	31,690	—	—	31,690	16,125	2,863	24	—	—	—	
Brasseries	24	43,192	21	10,307	3	138	10,169	3,967	4,514	—	—	—	—	
Distilleries d'alcool	4	8,400	4	1,257	—	—	1,257	912	—	—	—	—	—	
Autres industries alimentaires	28	51,922	23	4,580	5	685	3,904	2,850	126	—	—	—	—	
Carrières	29	105,437	21	21,483	8	885	20,598	12,614	447	13	—	—	—	
Charbonnages	21	156,239	17	41,616	4	284	41,332	25,321	15,802	—	—	—	—	
Mines et autres industries extractives	7	6,555	6	1,252	1	10	1,242	348	—	—	—	—	—	
Gaz	1	3,500	1	1,483	—	—	1,483	—	—	—	—	—	—	
Électricité	7	136,725	7	35,616	—	—	35,616	28,084	16,571	964	—	—	—	
Constructions électriques	21	66,008	15	1,818	6	1,844	2,686	2,686	20,505	414	—	—	—	
Hôtels, théâtres, cinémas	44	40,422	37	4,732	7	410	4,322	3,043	400	—	—	—	—	
Imprimerie, publicité	36	19,687	28	7,038	8	791	6,247	2,508	526	39	—	—	—	
Textiles (lin, coton, laine, soie)	123	495,711	108	108,816	15	2,523	106,500	48,408	35,909	2,086	—	—	—	
Matériaux artificiels et produits chimiques	56	318,783	45	51,511	11	3,465	48,046	35,702	72,996	5,179	—	—	—	
Métallurgie, sidérurgie	106	284,068	83	41,141	23	14,623	26,515	22,778	18,689	704	—	—	—	
Construction	67	216,391	54	26,537	13	3,368	23,169	10,093	5,526	271	—	—	—	
Équipement (industries)	11	36,600	10	7,210	1	46	7,164	3,491	524	25	—	—	—	
Plumations et sociétés coloniales	4	11,560	3	1,859	1	57	1,802	1,196	—	—	—	—	—	
Produits chimiques	37	172,975	28	44,205	9	646	43,559	23,840	1,000	76	—	—	—	
Industries du bois	22	34,277	18	7,681	4	723	6,958	9,444	—	—	—	—	—	
Automobiles	23	64,669	22	19,994	1	184	19,810	9,294	—	—	—	—	—	
Tramways et voitures	23	66,908	26	19,916	6	511	19,404	10,647	—	—	—	—	—	
Automobiles	32	66,908	26	19,916	6	511	19,404	10,647	—	—	—	—	—	
Ventes	13	46,409	9	5,892	4	1,845	4,047	2,977	587	35	—	—	—	
Glaceries	2	6,950	2	10,571	—	—	10,571	4,755	3,000	210	—	—	—	
Industries non dénommées	109	148,457	91	26,662	18	1,060	25,602	11,271	863	28	—	—	—	
Chemins de fer vicinaux	6	56,442	6	11,377	—	—	11,377	10,037	—	—	—	—	—	
Chemins de fer	3	1,306	3	211	—	—	211	187	908	43	—	—	—	
Navigation et aviation	21	39,765	17	6,794	4	39	6,755	3,661	419	13	—	—	—	
Télégraphie, Téléphone	1	250,000	1	118,764	—	—	118,764	66,625	—	—	—	—	—	
Tramways électriques	4	47,246	4	7,333	—	—	7,333	4,125	1,099	53	—	—	—	
Autobus	2	600	2	57	—	—	57	28	—	—	—	—	—	
Divers non dénommés	18	18,517	15	2,997	3	452	2,545	1,553	—	—	—	—	—	
Divers non dénommés	18	18,517	15	2,997	3	452	2,545	1,553	—	—	—	—	—	
Total	1,300	4,760,941	1,096	1,062,905	204	40,020	1,022,885	517,404	1,079,487	53,513	—	—	—	

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	722	334,195	581	93,186	141	8,607	84,579	32,566	6,827	280	—	—	—
De plus de 1 à 50 millions	424	1,017,342	375	233,342	49	11,249	222,093	107,256	27,396	1,053	—	—	—
De plus de 5 à 10 millions	77	537,470	69	132,971	8	3,276	129,695	61,548	19,000	544	—	—	—
De plus de 10 à 20 millions	35	515,731	33	106,951	2	2,453	104,498	57,463	32,070	2,065	—	—	—
De plus de 20 millions	42	2,356,203	38	496,455	4	14,435	482,020	258,572	994,194	49,571	—	—	—
Total	1,300	4,760,941	1,096	1,062,905	204	40,020	1,022,885	517,404	1,079,487	53,513	—	—	—

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions d'avril 1929 en milliers de francs).

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Apports en nature compris dans les souscript. et augm. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions		Obligations			Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre	Montant(*)	Nombre	Montant	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre				Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques	—	—	—	—	5	32.500	37.750	—	—	1.800	8.200	Banque de Bruxelles	1	1.500	—	—
Assurances	—	—	—	—	1	1.000	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	18	136.475	3	2.005 min	11	120.650	143.800	—	—	10.576	110.000	(1)	5	25.347	—	—
Exportations, importations	3	10.850	1	165 min	1	6.000	1.500	—	—	400	—	—	—	—	—	—
Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	2	2.050	2.300	—	—	—	—	—	1	280	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	2	1.925	1	57 min	2	850	500	—	—	1.001	—	—	—	—	—	—
Commerce de produits alimentaires	1	400	2	95 min	1	1.250	625	—	—	—	—	—	—	—	1	300 min
Commerces non dénommés	17	11.860	6	186 min	4	1.650	950	—	—	5.063	—	—	2	2.347	—	—
Sucreries	—	—	—	—	1	4.000	2.700	—	—	—	2.700	(2)	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	2	2.100	—	—	2	10.500	5.500	—	—	1.600	3.000	Banque Belge du Travail	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	4	9.350	—	—	—	—	—	1	1.500	4.880	—	—	2	2.550	—	—
Carrières	1	1.500	—	—	2	22.000	9.500	—	—	4.472	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	1	5.000	60.000	—	—	—	60.000	Société Générale	—	—	—	—
Mines et autres ind. extractives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3.000	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	60.000	Banque d'Anvers	1	3.500	—	—
Electricité	—	—	—	—	1	60.000	60.000	—	—	—	1.000	(3)	—	—	—	—
Constructions électriques	—	—	—	—	2	5.000	2.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	6	7.220	—	—	1	10.000	15.000	—	—	15.570	—	—	1	1.000	—	—
Imprimerie, publicité	3	3.000	—	—	—	—	—	—	—	1.000	—	—	1	50	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	6	14.485	—	—	7	47.450	56.950	—	—	9.347	1.765	(4)	2	1.310	—	—
Matér. artifice. et prod. céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	2	10.150	—	—	10	357.753	151.897	—	—	11.000	120.250	(5)	2	2.600	—	—
Construction	2	3.250	2	1.116 min	6	22.223	10.033	—	—	3.000	5.000	(6)	—	—	1	5 min
Papeteries (industriel)	—	—	—	—	1	25.000	175.000	—	—	—	175.000	Société Générale	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales	6	26.800	—	—	6	40.100	24.100	—	—	3.400	16.500	(7)	—	—	—	—
Produits chimiques	4	26.350	—	—	2	64.250	40.750	—	—	670	—	—	2	2.000	—	—
Industries du bois	3	4.950	—	—	2	1.500	2.000	—	—	1.764	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroies	2	4.000	—	—	1	2.400	8.100	—	—	4.703	—	—	1	2.000	—	—
Automobiles	6	5.400	—	—	—	—	—	—	—	3.172	—	—	—	—	—	—
Verreries	2	4.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	6	32.340	—	—	5	9.430	6.400	—	—	15.346	2.000	Banque belge et coloniale	6	3.380	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	2	800	—	—	1	400	600	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	1	3 min	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	2	1.100	—	—	—	—	—	—	—	500	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	4	51 min	3	3.450	5.075	—	—	—	—	—	2	4.500	—	—
TOTAL	100	318.805	20	3.683 min	81	856.406	824.030	1	1.500	99.258	565.415	—	30	55.364	2	305 min

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

(1) Banque de Bruxelles; Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven.

(2) Banque Liégeoise et Crédit Général Liégeois réunis.

(3) Banque Générale de Liège et de Huy.

(4) Crédit Général de Belgique; Banque de Flandre et de Gand.

(5) Société Générale; Banque de Bruxelles; Comptoir du Centre; Banque Centrale pour le Commerce et l'Industrie.

(6) Banque de Paris et des Pays-Bas (succursale de Bruxelles);

(7) Banque des Colonies; Crédit Général du Congo.

**II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).**

CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique	94	292.005	20	3.683 min	72	468.706	512.030	1	1.500	28	42.364	2	305 min
En Belg. et à l'étranger	—	—	—	—	5	363.100	299.500	—	—	2	13.000	—	—
Au Congo Belge	6	26.800	—	—	4	24.600	12.500	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	100	318.805	20	3.683 min	81	856.406	824.030	1	1.500	30	55.364	2	305 min

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million	54	25.950	20	3.683 min	35	44.556	18.030	—	—	13	4.660	2	305 min
De plus de 1 à 5 millions	36	94.355	—	—	28	191.850	81.900	1	1.500	15	34.669	—	—
De plus de 5 à 10 mill.	5	43.500	—	—	6	37.400	44.600	—	—	2	16.035	—	—
De plus de 10 à 20 mill	1	20.000	—	—	4	52.600	60.500	—	—	—	—	—	—
De plus de 20 millions	4	135.000	—	—	8	530.000	619.000	—	—	—	—	—	—
TOTAL	100	318.805	20	3.683 min	81	856.406	824.030	1	1.500	30	55.364	2	305 min

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

RECOURS DES PROVINCES ET COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cf. <i>Moniteur Belge</i>)	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes	
		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :					
		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédit gagées par les impôts cédulaires et additionnels)			
		Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
	milliers de fr	en milliers de francs					
1927 Moyenne mensuelle.	205.297	1927 Moyenne mensuelle	24.886	8.074	13.578	11.289	462.500 (1)
1928 Moyenne mensuelle.	308.001	1928 Moyenne mensuelle	24.136	3.495	14.171	19.250	10.000.000 (1)
1928 Janvier.....	239.954	1928 Février	12.590	7.302	10.874	20.110	néant
Février	258.537	Mars	10.895	2.271	19.428	17.083	néant
Mars	311.461	Avril	20.017	2.679	12.605	8.398	néant
Avril	273.226	Mai	18.544	4.519	13.864	12.145	néant
Mai	281.360	Juin	23.393	846	20.110	13.355	néant
Juin	321.939	Juillet.....	25.279	6.552	16.901	25.688	néant
Juillet.....	308.146	Août	24.686	2.753	11.130	34.011	néant
Août	329.927	Septembre	19.792	2.221	10.686	19.864	néant
Septembre.....	328.440	Octobre.....	16.881	7.772	9.964	26.136	néant
Octobre.....	339.850	Novembre.....	33.756	1.277	12.813	13.980	néant
Novembre.....	300.927	Décembre.....	59.236	3.036	12.729	17.065	10.000.000 \$
Décembre.....	402.238	1929 Janvier.....	37.894	3.744	18.023	10.677	néant
1929 Janvier	339.703	Février	13.675	3.134	12.233	11.610	néant
Février	302.410	Mars	22.315	2.438	14.653	9.866	néant
Mars	387.623	Avril	28.880	4.102	14.844	5.934	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Montant annuel.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
							En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	
Année 1927	4.759	17.585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.395.315	3.670.084	165.839
*Année 1928	5.063	21.600.552	4.177	5.263.672	886	331.675	4.931.997	2.897.866	4.053.892	240.975
4 premiers mois 1928 ..	2.060	6.064.936	1.649	1.626.436	311	69.302	1.557.232	811.275	1.956.700	105.961
4 premiers mois 1929 ..	2.113	7.641.475	1.783	1.785.042	330	97.747	1.687.295	896.805	1.339.366	76.080
1928 Février	127	174.984	111	32.058	16	8.972	23.086	11.700	77.579	3.417
Mars	471	1.349.679	399	397.911	72	17.414	380.497	198.436	281.240	13.842
*Avril	1.287	4.010.055	1.098	972.507	189	38.267	934.338	495.245	1.519.311	84.288
Mai	935	4.393.410	749	1.158.060	186	65.093	1.092.967	677.238	1.035.382	74.994
Juin	492	1.907.632	391	328.571	101	28.511	300.060	130.984	193.186	9.364
Juillet	325	1.923.355	258	448.896	67	71.737	377.159	266.892	90.532	7.072
Août	168	408.925	137	93.694	31	3.849	89.845	56.347	60.896	4.651
Septembre	162	740.094	132	285.374	30	8.491	276.883	136.897	73.136	4.579
Octobre	432	2.408.553	361	649.339	71	40.119	609.220	425.434	123.669	6.120
Novembre	256	1.910.213	216	378.925	40	15.040	363.885	218.780	348.204	18.162
Décembre	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	172.187	10.072
1929 Janvier	133	568.107	97	127.274	36	46.099	81.175	50.916	23.173	1.321
Février	105	221.028	87	34.608	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465
Mars	575	2.091.399	503	560.255	72	8.482	551.773	311.832	157.771	7.781
Avril	1300	4.760.941	1.096	1.062.905	204	40.020	1.022.885	517.404	1.079.487	53.513

(*) Les chiffres relatifs au Crédit communal ont été déduits.

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Tableau rétrospectif

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)		Nombre de sociétés	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés		Montant en milliers de francs
	Année 1927 ...	751	2.678.118	211	608	—	3.371.530	21	278.575	6.328.223	1.442.609	212	449.962
Année 1928 ...	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21
4 prem. mois 1928	373	1.987.277	72	231	1.756.430	1.637.673	5	8.300	3.613.250	803.540	101	472.223	6
4 prem. mois 1929	407	3.022.100	67	285	3.052.721	2.622.888	2	2.760	5.617.748	1.159.769	91	348.768	14
1928 Février ..	81	363.872	20	40	338.550	251.415	2	1.800	617.087	196.646	9	105.925	2
Mars	83	605.644	13	49	402.065	593.295	—	—	1.203.939	321.357	25	216.615	—
Avril	99	744.694	17	78	543.830	394.900	2	6.000	1.145.594	166.765	34	51.665	2
Mai	74	445.189	26	93	1.465.276	1.077.869	—	—	1.523.058	186.937	24	182.505	2
Juin	78	599.404	17	63	394.208	746.358	—	—	1.345.762	207.054	32	69.111	3
Juillet	101	609.697	21	59	827.928	439.001	—	—	1.048.698	69.835	17	87.857	3
Août	80	410.589	16	57	490.327	565.250	1	980	976.819	87.624	18	12.150	2
Septembre ..	49	562.144	21	37	167.502	175.811	—	—	737.955	231.119	22	68.991	—
Octobre ..	77	673.835	16	59	474.499	299.238	—	—	973.073	171.110	26	110.830	1
Novembre ..	81	791.053	11	61	1.317.433	535.850	2	2.600	1.332.515	111.074	22	92.956	1
Décembre ..	83	250.270	11	63	404.875	461.580	—	—	711.850	87.499	27	71.452	3
1929 Janvier ..	124	1.044.504	18	70	972.644	650.858	1	1.260	2.302.622	605.716	28	63.770	4
Février ..	97	544.396	14	63	363.039	497.786	—	—	1.042.182	187.921	12	47.058	4
Mars	86	514.395	15	71	860.632	644.214	—	—	1.158.609	266.874	21	181.970	4
Avril	100	318.805	20	81	856.403	824.030	1	1.500	1.141.335	99.258	30	65.364	2

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	P ^r foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu ½ gras mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billetes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.		
1927 Moyenne mensuelle	272,—	158,—	160,—	205,—	192,—	644,—	4-2-9	760,—	4-8-3	814,—	4-14-10	886,—	6-5-0	1092,—	
1928 Moyenne mensuelle	264,—	147,—	143,—	176,—	172,—	615,—	4-6-6	833,—	4-11-6	866,—	4-18-4	905,—	6-8-1	1162,—	
1928 Mars	255,—	145,—	140,—	175,—	170,50	625,—	4-7-6	825,—	4-14-0	850,—	5-5-6	925,—	6-16-0	1100,—	
Avril	250,—	145,—	150,—	175,—	170,50	630,—	4-5-0	850,—	4-8-0	875,—	4-13-6	950,—	6-10-0	1100,—	
Mai	255,—	148,—	140,—	175,—	170,50	625,—	4-5-0	840,—	4-10-0	870,—	4-13-6	900,—	6-10-0	1100,—	
Juin	260,—	150,—	140,—	175,—	170,50	630,—	4-10-0	850,—	4-14-0	880,—	4-19-0	930,—	6-10-0	1100,—	
Juillet	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-7-0	850,—	4-12-6	880,—	4-17-0	900,—	6-0-0	1100,—	
Août	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-8-0	855,—	4-13-0	885,—	5-0-0	900,—	6-0-0	1250,—	
Septembre	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	590,—	4-10-0	857,—	4-15-0	887,—	5-0-0	915,—	6-0-0	1250,—	
Octobre	270,—	150,—	145,—	180,—	175,—	590,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-2-6	915,—	6-10-0	1250,—	
Novembre	275,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Décembre	280,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-4-0	940,—	6-10-0	1250,—	
1929 Janvier	280,—	155,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-0-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Février	280,—	160,—	145,—	185,—	175,—	595,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Mars	290,—	165,—	150,—	190,—	175,—	605,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Avril	290,—	170,—	155,—	195,—	175,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Mai	290,—	170,—	155,—	195,—	175,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	

PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES

VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).

EPOQUES	par 100 kilos							par kilo		par 26
	Fro- ment	Seigle	Avoine	Orge	Pomme ^{re} de terre	Lin brut	Chanv ^{re} brut	Beurre	Laine	Œufs
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1927 Moyenne mens. .	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	841,44	26,79	47,63	25,78
1928 Moyenne mens. .	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1928 Janvier	167,78	166,08	167,49	173,84	76,59	219,38	860,—	29,23	51,75	30,82
Février	161,55	162,61	169,42	175,43	74,71	225,—	860,—	30,16	52,25	23,72
Mars	172,09	168,87	182,14	180,47	70,01	213,50	860,—	30,44	53,80	18,57
Avril	179,66	176,13	195,07	185,13	74,08	214,38	860,—	28,55	55,—	18,74
Mai	185,20	185,88	205,70	189,36	79,17	225,—	865,—	23,63	56,—	18,90
Juin	184,98	186,45	205,40	187,44	101,82	224,66	880,—	23,99	56,—	19,08
Juillet	184,44	182,45	202,30	172,20	79,21	204,44	886,25	24,46	55,50	20,65
Août	164,30	164,58	176,61	165,—	73,19	209,98	890,—	26,75	55,—	25,98
Septembre	152,96	152,95	157,15	156,70	72,02	203,96	900,—	30,29	55,—	27,97
Octobre	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,—	31,61	55,—	33,67
Novembre	160,97	160,19	162,61	159,95	67,37	220,88	900,—	32,94	55,—	36,87
Décembre	152,81	154,48	159,60	157,53	67,67	219,—	900,—	34,47	55,—	33,04
1929 Janvier	158,55	157,24	166,39	161,79	69,53	214,01	—	33,78	22,—	30,46
Février	163,14	160,20	169,35	164,97	77,88	207,54	—	33,27	23,50	30,92
Mars	162,14	159,18	167,91	164,70	84,84	210,42	—	28,37	23,—	23,13

SITUATION

DES

PRINCIPALES BANQUES CENTRALES

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	16-5-1928	2-5-1929	8-5-1929	15-5-1929
Encaisse					
Or	(1) 306.377	3.859.329	4.810.169	4.810.914	4.810.978
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.343.780	2.274.740	2.276.998	2.300.788
Portefeuille effets s/ la Belgique et s/ l'étranger	603.712	2.779.824	3.601.280	3.664.960	3.655.487
Avances sur fonds publics	57.901	255.822	266.505	206.897	225.789
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	—	1.945.939	1.709.519	1.710.539	1.711.846
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	10.633.210	12.340.954	12.349.536	12.383.304
Comptes Courants particuliers	88.333	493.778	224.057	239.690	303.755
Compte Courant du Trésor	14.541	100.355	122.863	51.752	31.473
TOTAL des engagements à vue	1.152.636	11.227.343	12.687.874	12.690.978	12.718.532
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	55,25 %	55,84 %	55,85 %	55,92 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	4,50 %	4,— %	4,— %	4,— %
Taux des prêts s/ fonds publics	5,— %	6,— %	5,50 %	5,50 %	5,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires

	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et s/l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibilités or s/l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1927	3.271.424	2.215.241	2.447.225	171.199	1.998.846	9.566.723	491.814	92.131	10.150.668
» 1928	3.945.748	2.420.684	2.834.475	242.082	1.908.762	10.826.969	478.407	99.697	11.403.072
1928 Février . . .	3.713.202	2.318.077	2.708.861	201.452	1.940.000	10.400.390	443.194	116.405	10.959.989
Mars	3.744.928	2.222.732	2.610.109	248.473	1.941.736	10.411.954	335.591	100.388	10.847.933
Avril	3.786.168	2.305.807	2.689.132	256.931	1.952.364	10.571.768	390.191	86.789	11.048.748
Mai	3.865.992	2.334.364	2.747.627	302.816	1.955.544	10.649.341	469.118	130.717	11.249.176
Juin	3.964.725	2.255.917	2.793.167	244.287	1.934.032	10.521.605	606.133	92.499	11.220.237
Juillet	4.010.797	2.313.042	2.753.029	235.006	1.921.337	10.702.027	495.782	109.900	11.307.709
Août	4.020.302	2.401.529	2.757.702	286.571	1.900.666	10.964.495	373.905	108.316	11.446.716
Septembre . . .	4.032.893	2.506.760	2.887.167	265.927	1.883.673	11.084.144	447.324	107.499	11.638.967
Octobre	4.047.148	2.598.960	2.990.503	267.628	1.861.306	11.363.305	360.849	88.084	11.812.238
Novembre . . .	4.131.551	2.660.544	3.075.364	209.203	1.831.120	11.422.590	449.883	62.052	11.934.526
Décembre . . .	4.370.401	2.700.147	3.223.331	184.672	1.798.773	11.473.880	696.263	115.777	12.285.920
1929 Janvier . . .	4.522.724	2.791.639	3.303.928	189.024	1.758.712	11.925.922	494.610	183.906	12.604.438
Février	4.529.289	2.487.674	3.527.961	211.082	1.722.209	11.968.393	449.255	128.257	12.545.905
Mars	4.537.034	2.327.500	3.673.451	211.613	1.712.851	11.975.673	415.245	127.512	12.518.430
Avril	4.637.350	2.406.846	3.771.482	224.648	1.713.961	12.205.370	470.612	114.100	12.790.082

BANQUE D'ANGLETERRE

(En milliers de £)

	27-12-1913	10-5-1928	2-5-1929	9-5-1929
ACTIF				
Encaisse métallique				
Or (Issue Depart ^t)	32.045	160.327	158.217	160.213
Monnaies d'or et d'argent (Bkg Dt)	1.053	1.579	549	667
Placements du « Banking Depart ^t »	47.129	85.152	70.422	67.095
dont { valeurs garanties par l'Etat	11.199	29.457	45.352	39.782
{ escomptes et avances	35.930	55.695	9.286	11.607
{ autres valeurs			15.784	15.706
PASSIF				
Billets en circulation	29.361	135.219	361.371	362.794
Dépôts publics (Public Deposits)	9.421	13.075	10.939	8.680
Autres dépôts	42.091	100.787	99.168	98.760
Rapport de l'encaisse du Banking Depart ^t « or, argent et billets en réserve » au solde de ses dépôts (Proportion of reserve to liabilities)	43,1 %	40,7 %	52,1 %	54,— %
Taux officiel d'escompte	5,— %	4,50 %	5,50 %	5,50 %

REICHSBANK

(En milliers de Reichsmarks)

	31-12-1913	7-5-1928	30-4-1929	7-5-1929
ACTIF				
Encaisse or	1.169.971	2.040.894	1.891.575	1.765.619
Devises admises dans la couverture des billets	—	197.542	99.372	53.580
Monnaies divisionnaires	276.832	66.929	134.503	127.896
Portefeuille effets	1.490.749	2.280.366	2.790.227	2.783.468
Avances s/ nantissements	94.473	39.246	262.077	208.725
Bons du Trésor escomptés	—	1.300	136.370	201.950
PASSIF				
Billets en circulation	2.593.445	4.238.937	4.631.406	4.442.428
Divers engagements à vue	793.120	460.549	585.119	584.768
Rapports :				
a) de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue	—	47,63 %	38,17 %	36,19 %
b) de l'encaisse métallique (or et monnaies divisionnaires) à l'ensemble des engagements à vue	42,72 %	44,85 %	38,84 %	37,67 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	7,— %	7,50 %	7,50 %

BANQUE DE FRANCE

(En milliers de francs)

	25-6-1928	26-4-1929	3-5-1929
ACTIF			
Encaisse-or (monnaies et lingots)	28.934.885	35.788.083	36.462.461
Disponibilités à vue à l'étranger	15.984.601	8.543.546	8.044.770
Portefeuille commer ^l et d'effets publics : effets de commerce escomptés :			
sur la France	2.955.454	6.453.636	6.351.583
sur l'Etranger	16.969	56.795	32.962
effets négociables achetés	10.544.906	18.481.853	18.464.115
Avances sur titres	1.846.774	2.283.419	2.440.199
Bons négociables de la caisse autonome d'amortissement	5.930.000	5.930.000	5.798.339
Prêts sans intérêts à l'Etat	3.200.000	3.200.000	3.200.000
PASSIF			
Billets au porteur en circulation	58.772.461	62.847.740	63.828.155
Comptes courants créditeurs :			
du Trésor Public	5.078.689	5.567.888	5.332.918
de la caisse autonome d'amortissement	1.934.117	6.307.870	5.953.987
comptes cour ^{ts} , comptes de dép ^{ts} de fonds, disposit ^{ns} et autres engagements à vue	5.744.443	7.282.679	7.097.034
Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagem ^{ts} à vue	40,45 %	43,64 %	44,35 %
Taux d'escompte officiel	3,50 %	3,50 %	3,50 %

NEDERLANDSCHE BANK

(En milliers de florins P.-B.)

	27-12-1913	14-5-1928	6-5-1929	13-5-1929
ACTIF				
Encaisse métallique	160.506	460.071	457.796	457.393
Portefeuille effets :				
s/ la Hollande	67.504	64.658	143.035	131.959
s/ l'Etranger	14.300	193.630	121.744	137.329
Avances s/nantissements	86.026	118.942	134.148	110.170
Compté du Trésor (débiteur)	9.235	2.090	—	—
PASSIF				
Billets en circulation	312.695	811.535	850.429	826.672
Comptes courants :				
particuliers	4.333	36.737	15.066	13.428
du Trésor (créditeur)	—	—	1.416	2.343
Assignations de banque	1.522	913	236	276
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue	50,39 %	54,18 %	52,79 %	54,28 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	4,50 %	5,50 %	5,50 %

BANQUE NATIONALE SUISSE

(En milliers de francs)

	31-12-1913	15-5-1928	7-5-1929	15-5-1929
ACTIF				
Encaisse métallique (or et argent)	190.791	496.996	536.381	536.886
Disponibilités « or » à l'étranger	23.844	215.099	250.701	245.970
Portefeuille effets sur la Suisse	146.546(1)	133.800	133.343	126.340
Avances sur nantissements	28.256	61.267	59.943	53.826
Correspondants	—	29.598	42.600	58.080
PASSIF				
Billets en circulation	313.821	785.682	848.228	823.606
Autres engagements à vue	58.930(2)	117.767	126.923	145.202
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue	51,19 %	55,01 %	55,— %	55,42 %
Taux d'escompte officiel	4,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

- (1) Y compris les effets sur l'étranger.
(2) Y compris les engagements à terme.

BANQUE DE POLOGNE

(En milliers de Zloty)

	10-5-1928	30-4-1929	10-5-1929
ACTIF			
Encaisse métallique	568.371	624.193	624.406
Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	558.242	482.588	484.293
Total de la réserve	1.126.613	1.106.781	1.108.699
Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrang. ne servant pas de couverture	218.183	93.822	92.698
Portefeuille effets	519.290	697.539	695.382
Avances s/titres	63.876	85.060	85.897
» à l'Etat	25.000	25.000	25.000
PASSIF			
Billets en circulation	1.094.234	1.274.240	1.227.211
Exigibilités à vue (y compris le c ^{te} c ^t du Trésor)	601.000	491.233	531.542
Rapport de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue	66,46 %	62,69 %	63,04 %
Rapport de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue	33,53 %	35,37 %	35,50 %
Taux d'escompte officiel	8,— %	9,— %	9,— %

FEDERAL RESERVE BANKS

(En milliers de dollars)

	25-4-1928	17-4-1929	24-4-1929
ACTIF			
Réserves « Or »	2.723.273	2.779.483	2.798.581
Autres réserves	162.551	176.490	174.835
Total des réserves	2.885.824	2.955.973	2.973.416
Effets escomptés	709.073	994.296	974.513
» achetés sur le marché libre	365.841	141.027	141.175
Fonds publics nationaux	304.755	161.429	149.782
PASSIF			
Billets en circulation (Fed. Res. Notes)	1.572.612	1.653.228	1.652.561
Dépôts	2.474.619	2.379.774	2.350.084
dont } des banques associées	2.417.377	2.302.392	2.290.218
} du Trésor et particuliers	57.242	77.382	59.866
Rapport du total des réserves aux engagements à vue	71,3 %	73,3 %	74,3 %
Taux d'escompte de la F. R. B. of N.-Y	4,— %	5,— %	5,— %

BANQUE D'ITALIE

(En milliers de lires)

	31-12-1913	20-4-1928	10-4-1929	20-4-1929
ACTIF				
Encaisse or	1.107.633	4.734.213	5.125.141	5.125.206
» argent	94.607	—	—	—
Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	88.988	7.784.577	5.272.288	4.891.080
Total de la réserve	1.291.228	12.518.790	10.397.429	10.016.286
Effets sur l'Italie	505.968	3.078.439	3.675.146	3.647.188
Avances sur nantissements	126.063	751.654	1.347.925	1.501.048
Comptes courants (débiteurs)	63.605	124.988	163.099	203.521
PASSIF				
Billets en circulation	1.764.433	16.863.950	16.391.735	16.010.409
Assignations s/la Banque	—	512.879	470.288	452.293
Comptes courants productifs	207.885(1)	3.525.444	1.608.979	1.734.729
Compte courant du Trésor	158.831	287.391	300.000	300.000
Rapports :				
a) de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue	60,59 %	59,08 %	55,39 %	54,15 %
b) de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue	56,41 %	22,34 %	27,30 %	27,71 %
Taux d'escompte officiel	5,50 %	6,— %	7,— %	7,— %

- (1) Y compris les « debiti a vista » et les « conti correnti passivi ».